

D'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC



Janvier 2021

n°20



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

■ Mardi: 8h30 - 12h

■ Mercredi: 8h30 - 12h et 14h - 18h

Jeudi: 8h30 - 12h

■ Vendredi: 8h30 - 12h et 14h - 18h

Coordonnées:

Mairie d'Arpaillargues et Aureilhac Place Mendès France 30700 Arpaillargues et Aureilhac Téléphone: 04.66.22.10.14 Télécopie: 04.66.22.63.15 contact@arpaillargues-aureilhac.fr

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Mardi au vendredi: 8h30 - 11h

www.arpaillargues-aureilhac.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Maire: Gérard DAUTREPPE

- Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h sans rendez-vous
- ♦ Les autres jours sur rendez-vous.

Les autres élus vous recevront également sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.



PRÉAMBULE

La communication nouvelle est arrivée

Communiquer est devenu un impératif incontournable pour toutes les collectivités, même pour les plus petites. La nouvelle équipe municipale se devait de concevoir, comme promis, une véritable communication

La première commission municipale à voir le jour a été celle de la communication, avec une volonté d'un vrai travail d'équipe. Dans une commune comme ARPAILLARGUES et AUREILHAC, aux moyens humains et financiers limités, nous avons décidé de relever le défi de proposer une communication efficace et objective, en tenant compte des contraintes propres aux petites communes.

Après avoir évalué l'existant, nous avons défini un calendrier et une stratégie pour la mise en place de cette communication nouvelle.

Il y a en premier lieu ce que nous appellerons, le changement dans la continuité, avec ce bulletin municipal reconnu et apprécié de tous. Le rythme de diffusion sera inchangé. Bien sûr, nous aurions aimé dès cette année présenter un programme de travaux ou de festivités pour 2021, mais pour cela nous devrons patienter et attendre des jours meilleurs pour justement prévoir avec plus de certitudes. Ce bulletin, réalisé par les élus et les services de la mairie, est toujours sans incidence sur le budget de la commune et financé par nos fidèles annonceurs que nous tenons une nouvelle fois à remercier.

Profitant des nouvelles technologies, nous avons également beaucoup travaillé sur la mise en place d'un nouveau site (Page 10) pour une communication plus interactive, ainsi que sur l'installation d'un nouvel affichage électronique, sur la place de la liberté, qui permet la diffusion d'une information dynamique en temps réel et limitera également l'affichage sauvage.

Avec ces 3 composantes nous souhaitons combler un déficit de relation et d'information entre élus et administrés et véhiculer une meilleure image de la commune sur et en dehors des limites municipales.

Enfin après plusieurs semaines de réflexion, nous avons également pris la décision de changer l'identité de la commune en modifiant le logo. Plus moderne (le précédent datait de près de 20 ans), nous y avons associé des valeurs de dynamisme, d'environnement et de solidité en y intégrant une image forte de la commune, le beffroi municipal.

Toute l'équipe reste à votre écoute pour faire évoluer ce bulletin et dans l'attente de vos éventuelles remarques ou commentaires, nous vous souhaitons une excellente lecture.

Responsable commission communication



SOMMAIRE

19
20
22
23
24
26
27
28
40
42

ÉDITO DU MAIRE

Chers habitantes et habitants d'Arpaillargues et Aureilhac,

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Depuis plusieurs mois, un virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles.

Pour la majorité d'entre-nous cela s'est traduit par le port d'un masque, par la fermeture des commerces de non-proximité mais également par l'arrêt des activités des associations, l'annulation des évènements festifs permettant de poursuivre le tissage des liens sociaux et amicaux. Pour d'autres, cela a été plus délicat et anxiogène; je pense aux soignants et autres personnels indispensables au bon fonctionnement de notre société et à la sécurité de nos concitoyens.

Merci à eux pour chaque geste, chaque attention, merci également à vous administrés pour votre compréhension et patience durant cette période délicate et inédite. Nous nous devons d'être solidaires dans ces moments difficiles en faisant confiance, en continuant à fréquenter nos commerces et à travailler avec nos entreprises locales.

Courage également à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs et nous serons là pour vous accompagner. Une pensée également à nos ainés privés de repas de fin d'année. Cette prestation très appréciée par tout un chacun sera reprogrammée dès que les conditions le permettront. J'espère que le colis festif de Noël remis à domicile à l'ensemble des ainés âgés de plus de 70 ans leur aura permis d'agrémenter cette fin d'année.

Le début de l'été a également été le moment du renouvellement de l'équipe municipale. Je veux de nouveau saluer ici, l'engagement des nouveaux élus du conseil municipal pour mener et respecter nos engagements dans cette période difficile. Je n'oublie pas les employés communaux qui ont continué à œuvrer avec dévouement pour maintenir un accueil de qualité des administrés et entretenir de la meilleure façon l'état de notre commune.

Les pages à venir de ce bulletin municipal annuel, vous permettront de faire un retour sur l'année 2020, de revivre les temps forts qui l'ont émaillée et également d'apprécier le bilan d'activité de l'ancienne mandature pour les six premiers mois de l'année et de la nouvelle municipalité depuis son investiture, début juillet.

L'année nouvelle s'annonce chargée en travaux, du fait de plusieurs reports, mais aussi riche en évènements culturels et festifs, retardés ou reportés par cette crise sanitaire. L'ensemble des membres de l'équipe municipale est prêt à s'investir davantage avec comme fil conducteur l'intérêt général de la commune et le bien vivre de ses administrés

En ce début d'année 2021, je pense à toutes celles et ceux qui, dans leur famille et leur travail ont été ou sont encore impactés par la Covid 19. J'ai une pensée émue pour celles et ceux qui nous ont quittés courant l'année 2020 et souhaite courage et réconfort à leur famille. Pour l'heure, j'espère que les fêtes de fin d'année auront été rythmées de joie et de bonheurs familiaux malgré le climat morose que nous connaissons. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2021.

A très vite!

Gérard DAUTREPPE

Maire de la commune d'Arpaillargues et Aureilhac Vice-président de la Communauté des communes Pays d'Uzès Au service de la commune



Rentrée scolaire



Mariage



Cellule de test COVID-19



Cérémonie officielle



LE CONSEIL MUNICIPAL

Une nouvelle équipe au travail

Le conseil municipal d'Arpaillargues-et-Aureilhac est constitué d'un maire, 3 adjoints et 11 conseillers municipaux (8 hommes et 7 femmes).

Voici la présentation complète de l'équipe municipale , <u>élue aux dernières élections municipales</u> : Il se réunit au moins une fois par trimestre, sauf si nécessité, dans la Salle du Conseil au rez-de-chaussée de la mairie, pour régler, par délibération les affaires de la commune. Les séances sont publiques et un compterendu est disponible sur le site de la mairie et reprend l'ensemble des délibérations.

Maire: Gérard DAUTREPPE

Adjoints au Maire : Henri LIMOUSIN, Danielle

LEMAHIEU, Samuel ACCABAT

Conseillers municipaux délégués : Bernard

MOLOT, Lucrèce BARTHELEMY

Conseillers municipaux : Valérie JACOB, Jean-François MARTINELLI, Cécile JEANMONOD, Cyril MANGEON, Isabelle WLODARCZYK, Bruno BARLIER, Emeline FERRANDEZ, Marielle CLOQUEMIN, Frédéric CHARRIERE.





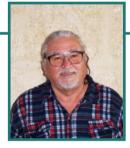
Gérard DAUTREPPE Maire



Henri LIMOUSIN 1er adjoint Finances, R.H., Communication



Danielle LEMAHIEU 2ème adjointe Culture



Samuel ACCABAT 3ème adjoint Urbanisme



Valérie JACOB conseillère mun. Affaires scolaires



Bernard MOLOT conseiller mun. Travaux, Environnement



Lucrèce BARTHELEMY conseiller mun. Associations, Domaine social



Jean-François MARTINELLI conseiller mun.



Cécile JEANMONOD conseiller mun.



Cyril MANGEON conseiller mun.



Isabelle WLODARCZYK conseiller mun.



Bruno BARLIER conseiller mun.



Emeline FERRANDEZ conseiller mun.



Marielle CLOQUEMIN conseiller mun.



Frédéric CHARRIERE conseiller mun.

LES COMMISSIONS

Du travail préparatoire aux actions

Lors du Conseil Municipal du 25 septembre 2020, les Commissions suivantes ont été crées.

Elles sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent de simples avis ou formulent des propositions. Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal.

Les 8 Commissions municipales et leurs présidents

(ouvertes aux élus) :

- Culture : Danielle LEMAHIEU
- Environnement : Bernard MOLOT
- Finances : Henri LIMOUSIN
- Communication : Henri LIMOUSIN
- Affaires scolaires : Valérie JACOB
- Travaux : Bernard MOLOT
- Urbanisme : Samuel ACCABAT
- Social : Lucrèce BARTHELEMY

Commissions extra municipales (ouvertes aux élus et habitants):

- Culture et vie associative
- Environnement et nature
- Jeunesse
- Travaux
- Urbanisme
- Agricole

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Entre deux périodes de confinement, la commission communale des impôts directs a pu se dérouler dans les locaux de la mairie, pendant la période estivale. Cette commission formée d'élus et de résidents de la commune a un rôle consultatif en matière d'évaluation des propriétés bâties et non bâties. Cela concerne l'évaluation des propriétés nouvelles ou la modification anciennes déclarations (Changement d'affectation, construction piscine, agrandissement...).

La CCID doit prendre l'initiative d'informer l'administration fiscale des changements dont cette dernière n'aurait pas eu connaissance (constructions sauvages par exemple).

En plus de ce rôle d'informations, cette commission a également un rôle décisionnel dans le cadre des valeurs locatives des locaux professionnels.

Cette première réunion a permis de se familiariser avec le calcul des taxes foncières, et surtout de la valeur locative dont les règles d'évaluation sont les mêmes depuis le 2 février 1968. Différents coefficients affectent la VL de référence, comme les garages, les greniers, les caves, les terrasses, le tout à l'égout.... Comme la base est calculée depuis le décret de 1968, il y a des coefficients qui sont affectés à des critères qui semblent dépassés de nos jours, comme l'eau courante, l'électricité, WC, lavabo, et...

Une trentaine de dossiers présentés par Maryse RIGAULT de la direction générale des finances publiques, ont été étudiés et plusieurs modifications ont été adoptées.

Impact de la COVID-19 sur les finances

La crise sanitaire que nous traversons ne sera pas sans conséquences sur l'évolution des ressources des collectivités locales. Alors que les collectivités élaborent leur budget dans cette période difficile, des informations les plus alarmantes circulent. En réponse aux pertes de recettes fiscales engendrées par la crise, l'Etat a adopté un certain nombre de mesures de compensations dans les différents plans de relance.

La loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (laquelle sera intégrale en 2023) et un nouveau schéma de

financement des collectivités territoriales et de leurs groupements. Des prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit des communes sont institués afin de verser une dotation de compensation. Cette dotation permettra de maintenir à niveau le montant reçue sur la taxe d'habitation référence 2017.

Pour ARPAILLARGUES, la compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales se fera bien via le transfert de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue jusqu'alors par les départements et une part des frais de gestion perçus par l'État, notamment sur les taxes d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Cette construction budgétaire, qui doit inclure les nouvelles obligations nées de la crise du Covid-19, doit pourtant pouvoir se faire sereinement et dans les meilleures conditions possibles. Parmi les impacts liés au COVID, toutes les dépenses relatives à la protection des administrés (achat de masques, de gel, de papier essuie tout, d'aménagement d'abords de l'école....) seront inscrites dans le budget de fonctionnement, et ne bénéficieront pas du remboursement de TVA. Idem pour les pertes d'exploitation (pour AR-**PAILLARGUES** essentiellement des baisses de recettes de locations salles) qui ne bénéficieront pas de mesures spécifiques.

DU CÔTÉ DES FINANCES

La situation financière de votre commune

Lors de notre précédent bulletin de l'été 2020, nous vous avons présenté les grandes lignes du budget 2020, budget particulier du fait du report du second tour des élections municipales et de son vote définitif courant juillet. Vous trouverez en annexe les différents graphiques du compte administratif. En complément de cette présentation, de nombreuses données sur les budgets des collectivités locales sont publiées par les ministères de l'économie et de l'intérieur. La DGFIP (Direction générale des Finances publiques) a adressé à l'ensemble des communes, les fiches de situation financière définitive pour l'exercice 2019. Ces 3 fiches permettent de comparer par habitant, pour chaque catégorie démographique (villes de 500 à 1999 habitants pour ARPAILLARGUES et AUREILHAC) la situation de la commune par rapport à celles des villes du Gard, de l'Occitanie et de l'ensemble de l'hexagone.

Budget de fonctionnement

Pour les produits, le total des produits de fonctionnement par habitant, s'élève à 726 euros sur la commune, contre 777 euros pour les communes du Gard, 884 euros pour la région et 801 euros pour la France.

Dans ce chapitre des produits, les impôts et taxes par habitant, contribuent à hauteur de 332 euros pour ARPAILLARGUES. Cette contribution est de 324 euros pour les communes de la même catégorie dans le Gard, de 355 euros pour l'Occitanie et 315 euros au niveau national.

Pour les charges, le total des charges est de 587 euros par habitant contre 659 euros pour le Gard, 726 euros pour la région et 647 euros au niveau national. Dans ce chapitre des charges, les charges de personnel sont évaluées à 296 euros par habitant pour la commune, 300 euros pour le Gard, 324 euros pour l'Occitanie et 275 euros pour l'ensemble du pays.

Produits – charges = CAF (Capacité d'autofinancement) brute soit 139 euros par habitant pour ARPAIL-LARGUES, 129 euros pour les villes du Gard, 169 euros pour les villes d'Occitanie et 164 euros pour la France.

Synthèse: La situation de la commune est flattée par une parfaite maîtrise des charges de fonctionnement, ce qui permet de compenser une base de produits de fonctionnement en retrait, principalement sur la ligne de la dotation globale de fonctionnement. (Concours de l'Etat aux collectivités).

Budget d'investissement

Au niveau des ressources d'un montant global de 263 k€ pour la commune, la part par habitant est de **254 euros sur Arpaillargues**, 400 euros pour les villes du Gard, 464 euros pour les villes de la région et 419 euros pour les villes nationales.

Au niveau des emplois l'impact par habitant est de 200 euros pour les résidents d'Arpaillargues, 429 euros pour les habitants des villes du Gard de même taille, 407 euros pour les villes de la région et 430 euros pour les villes de l'Hexagone.

Ressources – emplois = BF (besoins de financement de la section d'investissement). Soit – 54 euros pour la commune, 29 euros pour le Gard, 9 pour la région et 10 au niveau national.

CAF + BF = résultat d'ensemble. **193 euros par habitant** pour ARPAILLARGUES, 88 euros pour les communes du Gard, 150 euros pour la région et 144 euros pour la France.

Synthèse: La situation de la commune est très confortable avec une CAF par habitant en dessous de la moyenne nationale mais boostée par la faiblesse des besoins de financement au niveau des investissements. Cela est dû en particuliers par la faiblesse des subventions reçues et par la faiblesse des dépenses d'équipement.

Fiscalité directe locale du territoire de ARPAILLARGUES et AUREILHAC

Environnement socio-économique de la commune (ville de 500 à 1999 habitants)

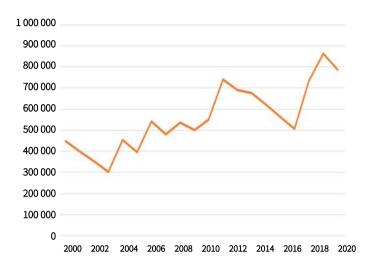
	Pour la commune	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Données sociodémographiques		GARD	Occitanie	Nationale
Population légale	1036 habitants			
Nombre de foyers fiscaux	590			
Part des foyers non imposés	59,80%	61,30%	61,50%	56,80%
Revenu fiscal moyen par foyer	28 463	24 554	24 870	26 978
Données économiques				
Nombre de logements imposés à la TH	597 logements			
dont part de résidences secondaires	21,40%	15,20%	18,50%	13,70%
dont logements vacants	5	4	3	2

Sur la commune, on constate un revenu fiscal moyen élevé et une part de résidences secondaires supérieure à 20 % de l'ensemble des logements.

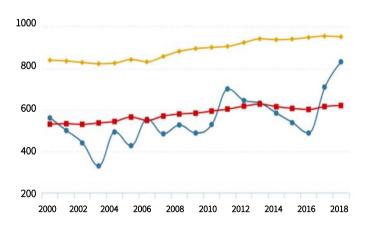
Etat de la dette

Au 31 décembre 2019, la dette de la commune s'élève à 786 565 euros. A titre de comparaison cette dette est de 759 euros par habitant sur ARPAILLARGUES et AUREILHAC, 631 euros pour les villes de même taille au niveau du département, 741 euros pour les villes d'Occitanie et 611 euros pour les villes de France. Source: ministère de l'économie en euros

Dette (en €) de la commune entre 2000 et 2020



Dette par habitant (en €) de la commune entre 2000 et 2018



- Arpaillargues et Aureilhac
- Moyenne nationale
- Moyenne des communes de 500 à 2000 habitants

Le remboursement de cette dette est de 94 euros par habitant sur ARPAILLARGUES, 107 euros pour le département et pour la région, 87 euros pour l'ensemble des villes de même taille dans l'hexagone. Ce montant faible par rapport au montant de l'endettement global est dû à la durée moyenne, plutôt longue, des emprunts contractés par la commune (Jusqu'en 2036).

Compte administratif 2019 Recettes de fonctionnement Recettes fiscales (impôts et taxes) 57% Dotations de l'état Produits des services / 8% Autres recettes / 18% Dépenses de fonctionnement Charges courantes Virement à 33% l'investissement Intérêts des emprunts 2% Frais de personnel / 38% **Recettes d'investissement** Virement du Fonctionnement Subventions / 12% 46 % Emprunt / 0% Autres recettes / 42 % Dépenses d'investissement Remboursement de Travaux réalisés la dette / 38%

LA COMMUNICATION

De nouveaux outils pour communiquer

Un nouveau site

Créé en janvier 2006, par les seules connaissances informatiques du secrétaire de mairie, dans sa première version puis revu et amélioré en 2017, le site de la commune est un incontournable outil de communication pour les responsables municipaux et pour les administrés.

Aujourd'hui, la digitalisation, la baisse significative de la fracture numérique et la volonté de dématérialiser tout l'administratif, nous incitent à faire évoluer cet outil.

Plus dynamique, plus moderne mais aussi plus réactif, ce nouveau site séduira nous l'espérons les nombreux internautes de la commune mais également les visiteurs extérieurs. En effet en le créant nous avons avant tout recherché à faciliter la vie des habitants d'AR-

PAILLARGUES et AUREILHAC dans leurs démarches administratives et dans leur quête d'informations. Pour cela ils trouveront en ligne différentes sources officielles d'informations et les liens utiles et fiables pour les démarches en ligne. Une part significative sera réservée aux artisans et commerçants du village ainsi qu'aux associations qui assurent une partie importante de l'animation locale.



Enfin profitant de la présence de notre centre médical, un annuaire santé sera également intégré.

D'un clic il sera possible d'être informé en temps réel sur les évènements ou les manifestations organisées sur la commune. Mais plus encore ce portail ouvert doit permettre d'entretenir des échanges plus directs et spontanés grâce à la rubrique « contact », prévu à cet effet, sans oublier le pavé réservé aux réseaux sociaux.

Ce site sera également l'occasion de valoriser l'image de notre village en consacrant une rubrique au patrimoine aussi bien géographique qu'historique, le tout pour développer l'aspect touristique d'ARPAILLARGUES et AUREILHAC.

La commission communication -

Un nouveau logo

Après 20 ans de bons et loyaux services, notre logo méritait un coup de jeune pour mieux coller à l'image actuelle de notre commune. La nouvelle équipe municipale a souhaité le changer et suite à un travail collectif, quelques membres de la commission communication ont proposé plusieurs ébauches. Celle retenue associe un élément emblématique et identitaire de la commune, le beffroi, et un élément environnemental très présent sur le secteur, la vigne, avec sa feuille si caractéristique. Cette représentation plus moderne, plus stylisée, allie la solidité, la nature, le terroir vert et le dynamisme, des symboles forts des orientations que nous souhaitons donner à cette commune toujours en mouvement et où il fait bon vivre.

« On a voulu le changer pour quelque chose de plus moderne et finalement de plus simple », explique le responsable de la communication. Le précédent représentait des vues du village avec clocher et château d'eau. Cette nouvelle identification de la commune figurera sur tous les documents officiels et de communication de la mairie, sur les véhicules de service, sur le futur site internet ainsi que sur le panneau d'informations récemment mis en place.



Un nouveau panneau lumineux

Pour donner un souffle nouveau à la vie associative, la municipalité a décidé de doter la commune d'un nouvel outil, pour l'activité culturelle et sportive de la commune et vient de faire l'acquisition d'un panneau informatif lumineux. Celui-ci installé sur la place de la liberté ne servira pas seulement aux associations, mais diffusera les informations communales et tout message important nécessaire à la sécurité de la population (exemple : avis météo, alertes diverses, etc.). Avec l'installation d'un tel panneau, la pose d'affiches pas toujours bien placées ne sera plus utile.



REGLEMENT D'UTILISATION DU PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION

Présentation

La commune d'Arpaillargues et Aureilhac s'est dotée, en 2020, d'un panneau Vidéo line LED, simple face, permettant de diffuser des messages déroulants.

Ce panneau est la propriété de la ville qui, par l'intermédiaire du service administratif de la mairie, enregistre les messages et gère l'affichage.

Cet équipement est destiné à l'information municipale mais il peut être également utilisé pour la communication événementielle des associations de la commune.

En tant que vecteur d'information instantanée et réactive, il complète la gamme des supports de communication déjà mise en place par la commune (site Internet, Journal municipal).

Les objectifs de ce support de communication sont :

- diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune,
- réduire les affichages sauvages qui nuisent à l'environnement de la Ville,
- diffuser les informations des associations.

Faire passer une information sur le panneau lumineux est gratuit.

Cet équipement est situé sur la place de la pharmacie.

Nature des messages et identification des annonceurs

Les services municipaux, les associations locales, ou tout autre établissement public ou service public peuvent être concernés par ce panneau et pourront soumettre des propositions de messages.

Les sociétés privées (entreprises, commerces...) n'ont pas accès aux panneaux.

Les messages doivent concerner des informations d'intérêt général et relatives à Arpaillargues et Aureilhac s'adressant à un nombre suffisamment large de personnes :

- les informations municipales : inscription sur les listes électorales, tour-

nées des déchets et encombrants, permanences,...

- les informations culturelles : concerts, spectacles programmés à Arpaillargues et Aureilhac, ...
- les informations sportives : manifestations sportives, tournois organisés à domicile....
- les autres manifestations associatives : conférences, expositions, assemblée générale, braderies, vide greniers..
- les informations liées à la circulation et à la sécurité : travaux, déviations, coupure électricité/gaz/eau,...
- les informations nécessitant une communication vers le grand public : alertes météo, grandes œuvres humanitaires, appels au don de sang, messages d'urgence,...

Les messages exclus de ce cadre sont : - les messages d'ordre privé qui émanent d'un particulier ou d'une entreprise

- les messages à caractère purement commercial.
- les messages internes à une association ou réservés à ses seuls membres,
- les messages ne présentant pas un intérêt communal affirmé,
- les informations à caractère politique, syndical ou religieux.

Toute demande comprenant un ou plusieurs de ces critères éliminatoires sera refusée.

<u>La procédure</u>

La demande

Chaque demandeur souhaitant proposer un message devra remplir le formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la mairie et l'adresser en mairie par courrier, mail ou remise en main propre.

Le message

Le message devra respecter le nombre de cases, soit 11 lignes de 30 caractères maximum, espaces compris. Pour une lecture plus efficace, il est conseillé d'être très synthétique. Le message devra comporter les informations de base:

- Qui organise?
- Ouoi?
- Où ?

- Quand?
- Comment?

Les délais à respecter

Les demandes de diffusion devront parvenir en mairie 15 jours calendaires avant la date de diffusion souhaitée. Elles peuvent également être adressées au moment de la demande d'autorisation d'organisation de manifestation transmise en mairie. Toute demande hors délai ne sera prise en compte que dans la limite des espaces disponibles.

La diffusion des messages.

La commune se réserve un droit prioritaire dans la diffusion des informations. Elle reste juge de l'opportunité de la diffusion des messages qui lui sont proposés et se réserve le droit de refuser les messages. En cas de non-acceptation du message, le service administratif préviendra le demandeur.

En cas de besoin, la mairie pourra adapter la densité du texte et la mise en page définitive afin de le rendre plus lisible. Le nombre de passages sera dépendant du nombre de messages à diffuser à la période considérée. Le nombre de jours de passage dépendra de l'importance de la manifestation et également du nombre de messages en mémoire. La durée d'affichage ne peut excéder 15 jours.

Le panneau étant en veille de 23h à 6h, aucun message ne sera diffusé pendant ce créneau horaire.

Contentieux.

La commune ne pourra être tenue responsable ni des conséquences générées par un contenu erroné ou mal interprété des messages, ni de l'absence de diffusion d'un message en raison d'incident technique, d'agenda complet ou de refus de diffusion.

Contact:

Mairie de Arpaillargues et Aureilhac Tel 04 66 22 10 14 et Mail : contact@arpaillargues-aureilhac.fr

L'ENVIRONNEMENT

Faire avancer les choses ?

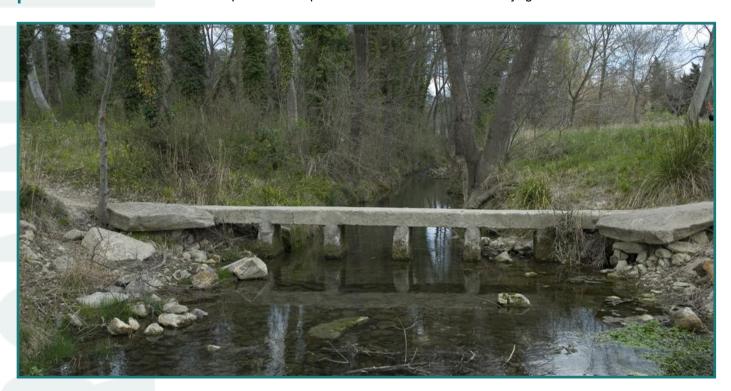
Les commissions municipales et extra-municipales concernant l'environnement ont pu se réunir début octobre, essentiellement pour définir leurs objectifs respectifs ainsi que leurs modes de fonctionnement.

La commission extra-municipale est ainsi chargée de réaliser un inventaire des actions possibles tant à l'échelle de la commune que des particuliers, réalisables aussi bien à court qu'à moyen et long terme (incluant ainsi une partie des préoccupations abordées par le Pacte de Transition Ecologique, cf page 29), sur des thématiques aussi variées que les chemins de randonnée, le photovoltaïque, les circuits courts, agriculture, projet de parc naturel etc... soit toutes les thématiques pouvant interférer sur la qualité de notre cadre de vie

au sens large.

La 2^{ème} étape et non la moindre concernera la faisabilité des projets retenus, notamment par une approche économique qui permettra - ou non - la 3^{ème} étape à savoir la présentation par la commission (intra)municipale du/des projet(s) en conseil municipal.

Des idées et envie d'en parler? Reioignez-nous!...



Balades autour du village

La période des confinements a marqué un (petit) répit pour la nature. Cette expérience collective de confinement a permis, peut-être, de ne jamais avoir eu les mains si propres, de modifier la relation avec les plantes, les oiseaux, de s'inquiéter du nom du vent qui fait pencher nos cyprès et... pour plusieurs habitants de (re) découvrir les différents sentiers de randonnée autour du village.

Pour une mise en condition, le sentier des Conques de 4.2 kms pour un dénivelé global inférieur à 100 m, permet au départ d'ARPAIL-LARGUES de suivre par le chemin de Fonteze, le lavoir, descendre sur

le bord des Seyne, remonter vers le bois du Dévès , le Mazet de JOU-ZILLE (point culminant à 151 mètres) et revenir vers le village.

Après ce premier périple, mais cette fois-ci hors période de sortie limitée à 1 heure, les plus audacieux pourront poursuivre par le grand serre d'Aureilhac, une rando de 12.8 kms. Le départ est sensiblement le même que le chemin des conques mais au Mas de JOUZILLE, poursuivre jusqu'à la Garrigue d'AUREILHAC (altitude 175 m), puis AUREILHAC et revenir vers ARPAILLARGUES en passant par Campradel, le Moulin à vent, Rouna, les Conques puis la voie ferrée.

Entre ces deux balades, d'autres sentiers peuvent vous amener via AS CODES ou le Mas des fleurs vers le Bois de la Librotte ou la cote Malaigue, même si on dépasse ici les limites communales. Mais découvrir le Pont romain, ou à l'opposé Jols, Mas Blanc, Le grand Travers ou La font du Pré sont autant de balades faciles et à portée de tous.

Voici quelques idées pour découvrir la nature et profiter de magnifiques points de vue sur le village.

Bonnes balades.



L'URBANISME

Des dossiers importants à venir

En raison de la crise sanitaire en cours, la commission d'Urbanisme n'a pas pu se réunir en 2020. Dès que la situation sanitaire le permettra, cette commission aura à réfléchir sur différents points dont la nécessité d'une **révision simplifiée du PLU** de la commune et ce afin de concrétiser plusieurs projets majeurs prévus par la Municipalité dont :

1°) L'aménagement du Parc Charles de Gaulle :

Il est nécessaire de rapprocher les manifestations culturelles et associatives au cœur du village, le parc s'y prête parfaitement. Afin d'améliorer l'accueil du public lors de ces manifestations, la construction d'un bâtiment abritant des sanitaires, une buvette et un espace de rangement s'avère indispensable.

Le parc étant classé en zone N, aucune construction ne peut y être autorisée sans une révision simplifiée du PLU pour la surface nécessaire à l'implantation de ce local, en l'ouvrant à l'urbanisation en zone U. Ce projet s'inscrit dans la continuité du développement économique et touristique du village.

Cette révision est possible sans qu'il soit porté atteinte aux orientations définies par le plan d'aménagement et de développement durables.

D'une première étude effectuée avec le concours du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du département), ce projet pourrait s'orienter vers un édifice se voulant respectueux des arbres et des perspectives existantes (volume épuré, ossature et parements en bois). Des aménagements paysagers, permettraient de faire la liaison entre ce local et les circulations piétonnes existantes du parc.

Ce projet sera bien entendu débattu, au sein du conseil Municipal et en réunion publique, le moment voulu

Ci-dessous quelques simulations, plans et photos permettent de mieux cibler ce projet :

flexion de cette commission, concernera l'implantation d'une maison d'accueil pour les personnes âgées dépendantes.

Cette révision simplifiée du PLU s'avère également

2) Le second projet qui nécessitera un travail de ré-

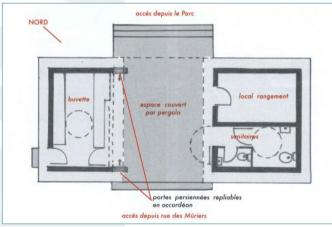
Cette révision simplifiée du PLU s'avère également indispensable afin d'y intégrer les nouvelles précisions et contraintes de construction qui évoluent, comme les critères environnementales et énergétiques par exemple, réflexions à prendre en compte par la commission d'urbanisme. Ce projet fera également l'objet de réunion publique avant sa validation définitive.

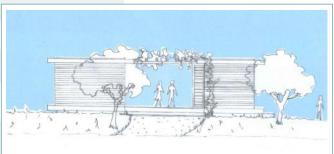
3) Le lotissement de Font-Clarette reste également un dossier à suivre par la commission d'urbanisme. Depuis le 6/11/2019, le permis d'aménager a fait l'objet d'un recours administratif de la part d'un groupe d'habitants. Ce recours a été examiné par le Tribunal administratif de NIMES le 01/12/2020.

Ce jugement est dans l'attente d'une délibération.

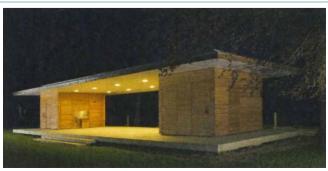
Ce dossier fait l'objet d'un suivi particulier depuis juillet par les élus et plusieurs échanges ont eu lieu entre le maire et les adjoints concernés, le propriétaire du terrain, le lotisseur et les représentants du collectif opposés au projet dans sa forme actuelle.

Cela a permis de faire évoluer la situation grâce à une meilleure communication pour trouver une solution dans la réalisation de ce projet, tout en préservant la qualité du patrimoine bâti et paysager de notre commune.









LES TRAVAUX

Sécurité routière et traversée du village

Si le Gard se classe à la 62eme place du classement des départements en termes de nombre d'accidents pour 1000 habitants, le département possède une route qui se classe dans le TOP 10 national des routes les plus accidentogènes, la RD 982, qui traverse notre village.

3000 véhicules jour en fonction des périodes de comptage, telle est la moyenne de fréquentation de « la 982 » dans le secteur d'ARPAIL-LARGUES.

Après plusieurs contacts avec les services ad hoc du département, le maire a pris la décision de mettre en place un panneau STOP au carrefour du temple, pour les véhicules se dirigeant vers UZES.

Ainsi la priorité à droite est désormais respectée et la vitesse de circulation ralentie. D'autres aménagements sont également à l'étude pour limiter de manière pérenne, la vitesse dans la traversée du village.

Cependant lorsqu'on franchit le panneau de sortie d'agglomération, le pouvoir municipal devient beaucoup plus limité. Il y a la RD 982 mais également la départementale 407, plus connue sous le nom de route des haras.

A plusieurs reprises nous avons contacté et reçu les représentants

du département sur le sujet. Un collectif des riverains de « la 407 » n'a pas hésité à saisir le préfet par pétition

Entre ARPAILLARGUES et UZES, les larges platanes présents en bordure de route, en lieu et place de glissières de sécurité, sont autant de pièges, surtout pour les poids lourds et les bus, avec des branches qui réduisent de plus en plus la largeur réelle de croisement des véhicules, sans oublier les racines qui éloignent de plus en plus les véhicules du bas-côté.

Cette situation présente un risque important d'accident pour les habitants de la rue du Moulin, du chemin des Seynes, du quartier du Mas de la Vincente, etc... qui souhaitent intégrer le trafic.

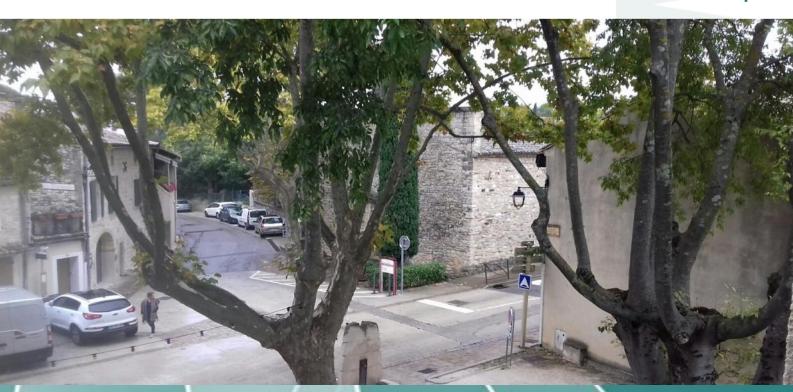
Pour la D407, très étroite dans le secteur d'ARPAILLARGUES, l'augmentation du trafic est très sensible depuis la mise en place de la nouvelle rocade reliant le quartier MAYAC (UZES) à la route d'ALES.

Lors de nos derniers entretiens, le responsable sécurité de l'unité territoriale (ARPAILLARGUES dépend de la brigade de Bagnols sur Cèze) a inscrit au programme 2021 un programme d'élagage (on ne peut pas couper les arbres mais on peut

les élaguer), un programme de rabotage des racines pour supprimer les surélévations et permettre ainsi la circulation sur toute la largeur de la chaussée et un nettoyage des fossés.

Pas de limitation de vitesse ni d'autorisation de pose de miroirs de sécurité, interdite en dehors des agglomérations et uniquement permise pour des vitesses inférieures à 60 km/h. Une future campagne de comptage sur la 407 est également programmée qui pourrait entraîner une limitation du tonnage des véhicules autorisés à emprunter cette route. Le nettoyage par les propriétaires, des haies qui débordent sur la chaussée, doit également être respecté pour la sécurité de tous.

Parmi les mesures envisagées, le département souhaite la mise en œuvre d'un grand contournement routier d'UZES, devant permettre de reporter le trafic sur des infrastructures routières adaptées. Pour cela la mise en service anticipée d'une nouvelle voie entre la RD981 et la RD982 à l'est d'ARPAIL-LARGUES, (en prolongement de la route récemment refaite en provenance du carrefour de BLAUZAC), devrait permettre une baisse significative du trafic.



LES TRAVAUX

2020, année de transition



Dévégétalisation de la toiture du temple et contrôle de la cloche



Entretien des fossés communaux à l'aide d'engins et d'entreprises privées



Peinture des passages piétons, ralentisseurs, STOP par la mairie (routes départementales et communales)



Mise en place d'un panneau lumineux d'informations à LED, place de la Liberté



Mise en place de colonnes de tri et du Reste enterrées au quartier du Clos des Vaques.



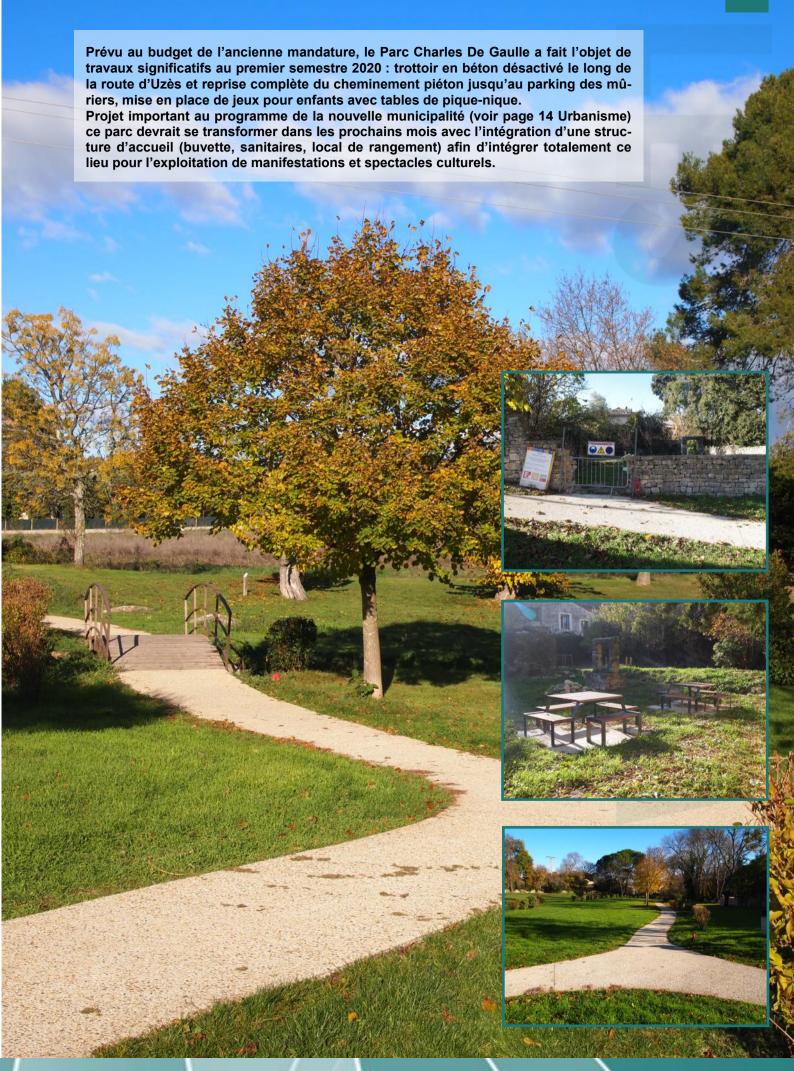
Entretien des bassins de rétention par le service technique de la commune.



Mise en place de deux barrières automatiques pour l'accès vers l'école primaire



Renforcement des illuminations et des décorations à l'occasion des fêtes de noël



LE JOURNAL DE LA CULTURE

Une programmation contrariée

L'art, la culture et la vie associative sont amenés à figurer en bonne place sur la longue liste des victimes du Covid-19.

Depuis le confinement du printemps, et les normes sanitaires qui s'imposent, la vie culturelle et évènementielle de la commune a été et reste bouleversée. L'impact de la Covid sur le monde de la culture et du spectacle a fortement modifié nos prévisions d'animation. En cause notamment, des mesures trop contraignantes et difficilement applicables. La région, habituée aux fêtes et à la promotion d'une culture riche et vivante a connu un été bien morose et ARPAIL-LARGUES n'a pas fait exception. Le maire et ses adjoints ont suivi en cela les directives préfectorales et nationales et malheureusement l'été 2020, imprimera peu ou pas de souvenirs dans les mémoires au niveau festif.

Il manquera une page « été 2020 » dans le calendrier de notre histoire culturelle collective, alors que nous

avions élaboré un programme significatif pendant la campagne électorale.

Les élus ont également interrompu les activités associatives, après une timide reprise à la rentrée de septembre. Cela a été dicté par le bon sens sanitaire en cette période d'inquiétude et de doute. À ce jour, les consignes concernant les activités artistiques, sportives et culturelles amateurs, dans les locaux municipaux sont claires : elles sont malheureusement suspendues jus-

qu'à nouvel ordre.

« On imagine les inquiétudes et interrogations dans cette situation à nouveau incertaine et anxiogène pour les bénévoles et adhérents des associations. C'est pourquoi je tenais à vous assurer au plus vite et dès que possible, de la mobilisation des élus et des services de la commune pour faire face à cette nouvelle épreuve. »

Gérard DAUTREPPE





MANIFESTATIONS 2020



Samedi 11 janvier 2020 : Collecte des sapins en véhicule hippomobile



Vendredi 17 janvier 2020 : Formation aux gestes d'urgence



Mercredi 11 novembre 2020 : Cérémonie officielle sans la présence du public



Vendredi 10 janvier 2020 : Apéritif entre les employés municipaux et les élus



Vendredi 10 janvier 2020 : Inauguration des nouveaux défibrillateurs



Vendredi 26 juin 2020 : Remise des dictionnaires aux futurs collégiens

LA VIE SCOLAIRE

Une année « très » particulière

INTERVENTION ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

L'officier Jérôme Mourroz de la gendarmerie nationale d'Uzès est venu dans notre classe de CM1/ CM2 pour débattre avec nous de l'**égalité Filles-Garçons**. L'objectif de cette séance était de sensibiliser les élèves à la question des **stéréotypes** et des dangers associés (violences verbales, physiques, discrimination, harcèlement...).



LA GALETTE DES ROIS À L'ÉCOLE

Mardi 14 janvier nous avons fabriqué des galettes des rois à l'école. Nous savons maintenant quels ingrédients il faut, de quels ustensiles nous avons besoin et les différentes étapes pour la préparer. En fait c'est très simple! Nous en referons surement une autre avec nos parents ce weekend.



INTERVENTION GARD À L'EAU!

" GARD À L'EAU! " est un dispositif d'Éducation au Risque Inondation. Ce programme proposé par la MNE (Maison de la Nature et de l'Environnement) est animé par la coordinatrice pédagogique Flora Charny de l'association « Les petits débrouillards ». Les élèves de CM1/CM2 ont participé à ce dispositif sur 4 après-midis en décembre et janvier.



PERMIS VÉLO

Lundi 27 janvier 2020, les élèves de CM1/CM2 ont participé à une journée de prévention routière avec le gendarme Christophe Gauthier de la brigade motorisée de Bagnols-sur-Cèze. Le matin, le gendarme a sensibilisé les élèves aux dangers de la route, au code de la route et aux règles de conduite. L'après-midi, sur le terrain de hand au stade, les élèves se sont trouvés confrontés à une mise en pratique.



RENCONTRE AVEC UNE ILLUSTRATRICE

Jeudi 30 janvier l'école a eu la chance d'accueillir Mme Joanna CONCEJO. Une auteure et illustratrice a accepté de venir nous voir pour nous expliquer son travail. Cette rencontre est le fruit d'une collaboration avec l'association des Amis de la médiathèque et du Grain de lire qui vient à l'école tous les mois lire une histoire aux élèves de la PS au CE1.



SORTIE AU THÉÂTRE DE L'ODÉON

Lundi 3 février la classe est allée au théâtre de l'Odéon à Nîmes pour voir le spectacle "Ombre "de la Cie Enelle. Ce fut un très beau spectacle plein de poésie montrant les peurs et le courage de Dante accompagné de son ami imaginaire Virgile.



SORTIE À LA PALOMA

Mardi 10 mars les classes de Maternelle et de CP-CE1 sont allées pour la 1ère fois à la SMAC (Salle de Musiques ACtuelles) de La Paloma. C'était aussi la première fois qu'ils voyaient un ciné concert. Ils ont vus "The bear". C'est l'histoire d'une rencontre extraordinaire, entre une petite fille et un ours polaire, mise en musique et orchestrée par un tandem à l'univers mélancolique OCO (Lys Cogui, Cyril Catarsi).



UNE RENTRÉE TRÈS PARTICULIÈRE!

Le masque est obligatoire à l'école depuis aujourd'hui. Après ce premier jour, nous sommes tous d'accord pour dire que c'est gênant gênant: ça tient chaud et ça gratte! Heureusement, on peut les enlever à la cantine! Aussi, les barrières ont été remises dans la cour pour séparer les classes et éviter les brassages... Toutes ces mesures sont contraignantes et fatigantes mais elles nous protègent. Pour nous, le plus important, c'est d'être tous réunis à l'école pour continuer d'apprendre!



LES FEUILLES D'AUTOMNE

Vendredi 6 novembre, nous sommes allés ramasser de belles feuilles aux couleurs de l'automne. Nous sommes allés dans la vigne avec des feuilles rouges. En chemin, nous avons ramassé des feuilles jaunes. L'après-midi, à l'école, nous avons étalé les feuilles bien à plat entre les pages des catalogues pour les faire sécher. Nous allons les utiliser pour faire des collages et des traces de feuilles.



EN ATTENDANT LES POUSSINS...

Lundi 9 novembre, la maîtresse a amené 12 oeufs à l'école. Ils viennent d'une ferme où il y a des coqs. Nous avons cassé un oeuf pour observer et nous avons dessiné : le jaune, le blanc et la coquille. Il nous restait 11 oeufs. Nous les avons mis dans la couveuse. La couveuse est une machine électrique qui donne de la chaleur aux oeufs. On va attendre et voir si des poussins sortent des oeufs. Pour qu'un poussin grandisse dans l'oeuf, il faut un papa et une maman : le coq et la poule, le mâle et la femelle. C'est un oeuf fécondé. Dans le poulailler, c'est la poule qui pond les oeufs et qui les couve. Les oeufs sont au chaud sous les plumes de la poule.



Le lien ne s'est pas coupé durant le confinement. Le blog de l'école diffusait chaque semaine de nombreux dessins, œuvres, fabrications, et même gâteaux que les élèves faisaient à domicile.

Durant le confinement ...



SERVICES MUNICIPAUX

Agents au service (du) public

Service administratif

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le mardi et jeudi de 8h30 à 12h et le mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Toutefois, Muriel BERREZ et Loïc REYNARD peuvent également vous recevoir sur rendezvous à d'autres moments en fonction de vos disponibilités.

La bibliothèque municipale est ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 11h. Elle fait partie du réseau intercommunal de la Communauté de Communes Pays d'Uzès.

Service technique

Le Centre Technique Municipal est situé au chemin Marcel Mazel, juste après le terrain de football. C'est dans ce lieu que vous devez venir chercher le matériel de prêt (tables, chaises, bancs...). Jacques-Henri HOURS, Philippe RAMEZ et Pascal NOIRHOMME. agents technique polyvalents, sont chargés de l'entretien de la commune (voirie, espaces verts, bâtiments) et sont également amenés à réaliser des travaux d'investissement. Delphine CAZALET a en charge l'entretien ménager des bâtiments.

Service scolaire

L'école Françoise Dolto comporte quatre classes, de la petite section au CM2. Les agents municipaux sont affectés principalement en classe maternelle pour assister les enseignants, mais gèrent surtout les services périscolaires : garderie dès 7h30 et jusqu'à 18h30 et restauration entre 11h30 et 13h20. Enfin, l'entretien quotidien des bâtiments est effectué en soirée.

Marie-France BERT, Christelle LAURENT, Muriel BERREZ, Nathalie BEHR et Patricia DHOMBRES ont chacune des missions à l'école.

Point sur l'arrivée de la fibre

« La fibre arrive ».

Combien de fois depuis quelques mois entendons-nous ce refrain? Depuis la fin de l'été de nombreux travaux sur le territoire de la commune ont été entrepris, par la société CIRCET, pour installer les câbles qui amèneront ces fameux fils en verre (ou en plastique) chez chacun des habitants d'ARPAILLARGUES-AUREILHAC. Ces fils permettent la transmission des données numériques avec un débit d'information nettement supérieur à celui du cuivre ou des câbles actuels.

Cette technologie très haut débit offre les débits descendants les plus élevés du marché. Avec la fibre l'imagination n'a plus de limite et peut être utilisée pour le télétravail, la domotique, la télémédecine, la télésurveillance, la télévision ultra HD, les jeux en ligne....

Pour les adeptes du téléchargement par exemple, pour un film de 700 MO, il faut actuellement 5 minutes. Avec la fibre 7 secondes suffiront. Pour 10 épisodes d'une série, l'ADSL demande 45 minutes, 50 secondes suffiront avec la fibre

Calendrier prévisionnel de déploiement

Pour le Gard il s'agit d'équiper 305 communes. ARPAILLARGUES fait par-

tie des 33 communes du CC du Pays d'UZES et du NRO (Nœud de raccordement Optique) d'UZES. La commune est rattachée à la Zone de la ville d'UZES, comme MONTAREN, BLAUZAC, BOURDIC, ST QUENTIN, ST SIFFRET, zone dont le déploiement et l'exploitation du projet ont été confiés à SFR. La prévision calendaire d'installation des 15 570 prises du secteur se réalisera en 2021 mais...différents paramètres comme l'élagage des lignes freinent ce déploiement.

A l'heure actuelle et d'après les éléments dont nous disposons, il est prévu la commercialisation pour les usagers au second semestre 2021. Ceux-ci peuvent dès à présent contacter l'opérateur de leur choix pour une demande d'exigibilité à la fibre. Fin 2021, le déploiement des prises devrait être terminé, la mise en service intervenant 3 mois après l'installation de la prise. Les prévisions les plus optimistes permettront un fonctionnement des abonnés du bourg au second semestre 2022, et 6 mois plus tard pour les habitants des écarts.

Dès à présent tous les renseignements sur l'avancée des travaux sur le site https://cartefibre.arcep.fr







ZOOM sur la POPULATION

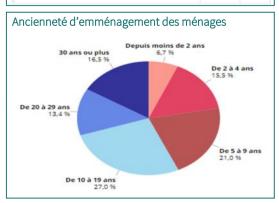
Analyse de l'INSEE

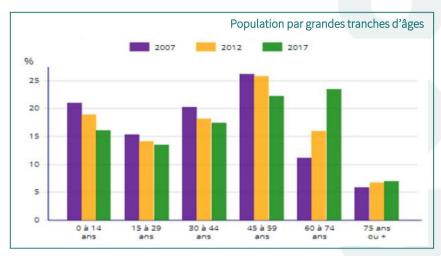
Depuis 2007, si globalement la population se stabilise, la composition par tranche d'âge évolue particulièrement. Désormais les plus de 60 ans, qui représentaient 17% de la population en 2007, représentent près de 31 % de celle-ci. A l'inverse les moins de 30 ans qui étaient 354 en 2007 (soit 36,4% de la population) sont désormais moins de 300 (soit 29,6%). La composition des familles (3,5 personnes en 1968) est à présent de 2,4.

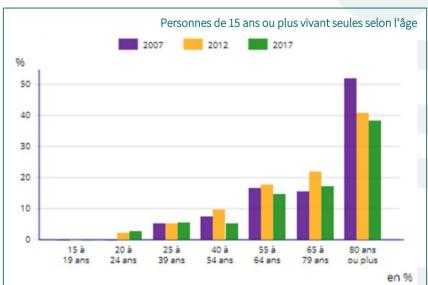
60% des logements de la commune ont été construits entre 1970 et 2005. Depuis le rythme s'est fortement ralenti. On retrouve une relation entre la baisse des constructions (des terrains à bâtir) et le vieillissement progressif de la population.

	Hommes	96	Femmes	96
Ensemble	484	100,0	525	100,0
0 à 14 ans	78	16,1	85	16,2
15 à 29 ans	68	14,0	68	12,9
30 à 44 ans	85	17,6	92	17,5
45 à 59 ans	109	22,5	116	22,1
60 à 74 ans	116	24,0	121	23,1
75 à 89 ans	27	5,6	39	7,4
90 ans ou plus	1	0,2	4	0,8
0 à 19 ans	112	23,1	116	22,1
20 à 64 ans	269	55,6	297	56,6
65 ans ou plus	103	21,3	112	21,3

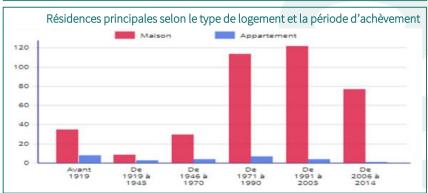
ésidences principales selon la période d'achèvemen				
	Nombre	%		
Résidences principales construites avant 2015	414	100,0		
Avant 1919	43	10,4		
De 1919 à 1945	12	2,9		
De 1946 à 1970	34	8,2		
De 1971 à 1990	121	29,2		
De 1991 à 2005	126	30,4		
De 2006 à 2014	78	18,8		







	2007		201	2012		2017			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	
Ensemble	381	100,0	438	100,0	419	100,0	1 009	15,5	
Propriétaire	299	78,4	339	77,5	341	81,4	842	16,9	
Locataire	73	19,2	82	21,6	67	16,0	141	6,9	
dont d'un logement HLM loué vide	1	0,3	1	0,2	0	0,0	0		
Logé gratuitement	9	2,4	16	3,7	11	2.6	26	23,6	



DANS LE RÉTRO

Rétrospectives et souvenirs

En chemin pour l'école ...

L'école Françoise Dolto n'a ouvert ses portes qu'en 1989. Mais alors où partent nos loupiots vêtus d'une blouse pour éviter les tâches, cartable au dos et *galoches* aux pieds comme seuls souliers ? *Galoches : semelles en bois et dessus en tissus cloué.*

Rappelez-vous...

Avant la Révolution française de 1789, l'école était réservée aux plus aisés. Ces petites écoles étaient payantes, tous les enfants étaient mélangés et rien n'était vraiment organisé. Il s'agissait bien souvent d'écoles catholiques.

C'est la loi François Guizot en 1833 qui rendra l'école obligatoire pour les garçons. Pour les filles, il faudra attendre 1867. Cependant ce n'est pas gagné, bien souvent les enfants dès 7 ans sont envoyés au travail pour subvenir aux besoins de leur foyer. Alors pour pousser les enfants vers le chemin de l'école, en 1841 la loi interdira

le travail des enfants de moins de 8 ans, puis en 1874 une autre loi l'étendra aux enfants de moins de 12 ans.

Avec Jules Ferry, et les lois de 1881 à 1882, l'école primaire sera désormais obligatoire pour les 6-13 ans, gratuite et laïque.

Au village nous ne savons pas exactement où se trouvait la première école. Mais suite à la Loi Ferry, la première école gratuite et laïque sera construite en 1884. Il s'agit de l'actuelle mairie. Dans la grande salle en bas se

trouvait la classe, au dessus le logement de l'institutrice et de chaque côté un préau. Très vite cette grande

salle s'avèrera inadaptée au nombre d'élèves grandissant, jusqu'à 40 enfants environs! Il sera alors décidé, vers 1920, d'utiliser les locaux de l'ancienne mairie sous le beffroi et de transformer la salle du conseil en salle de classe. Une deuxième classe s'ouvrira donc et sera réservée aux plus grands (les CM et ceux qui préparaient le Certificat d'Etudes Primaires) avec un deuxième instituteur qui logera au deuxième étage.

Puis dans les années 1970, on construira l'actuel secrétariat de la mairie, pour faire revenir, dans le bâtiment principal de l'école, ces élèves qui devaient traverser la route à chaque récréation pour rejoindre les autres, et ainsi récupérer l'ancienne mairie.

À Arpaillargues l'école a toujours été mixte, non seulement les filles et les garçons étaient mélangés mais aussi les différents âges! Etant un



En haut : ROUVIER/VEYSSIER/CROUZET/BELIN/CLÉMENT/VIDAL/DUBLÉ/CARRIÈRE
Au milieu : BECAMEL/SIVEL/LABROUSSE/JEANMONOD/BOUCOIRAN/PAGES/SIVEL/MERIC/SIVEL
En bas: ROUSSEL/FONTANILLE/ROME/LABROUSSE/BIANCO/ROUSSEL

La tenue de l'écolier

La blouse était très usitée au quotidien pour éviter simplement de tâcher ses vêtements. En effet on soignait sa tenue pour la garder le plus longtemps possible en bon état. Celle-ci coûtait cher, son prix pouvant aller jusqu'à la moitié du salaire d'un ouvrier! Alors pour certaine famille cette tenue était la seule qu'ils possédaient. C'est simplement pour cette raison et non par obligation, que la blouse était également portée à l'école où il y avait des risques de tâches d'encre. (On peut voir sur la photo la tendance du vichy, tissu à carreaux, à cette époque!)

Le chauffage

Tous les matins, chemin faisant, les petits écoliers devaient apporter un morceau de bois pour alimenter le poêle de la classe. Celle-ci était uniquement chauffée par un poêle à bois pour lequel on nommait un responsable pour allumer le feu, maintenir une bonne température et pour nettoyer les salissures. Il arrivait parfois qu'il mette du temps à prendre, cela provoquait un nuage de fumée qui envahissait la classe et obligeait à ouvrir grand les fenêtres! Valait mieux être bien couvert dans ces courants d'air!

petit village, il était difficile de se permettre financièrement l'ouverture de deux classes. Tout le monde devait donc se plier aux règles strictes de vie commune pour permettre le travail de chacun

Les élèves y apprenaient le français avec l'écriture et la fameuse dictée mais aussi la lecture. Il y avait d'ailleurs une bibliothèque bien fournie, grâce à un bus qui venait changer les livres et apporter des "commandes" toutes les semaines. Le calcul était enseigné d'une manière très pratique. Tout doit se faire de mémoire, la calculette n'existait pas! Le calcul mental était donc primordial pour ne pas se faire avoir sur les marchés! Puis

les sciences, l'histoire et la morale venaient compléter ce programme.

En dehors de l'école, il y avait des sortes d'études où les filles apprenaient les travaux de la bonne ménagère: repriser les chaussettes, faire la cuisine, savoir tenir propre sa maison et les garçons apprenaient à réaliser des plans, à bricoler, à faire des tableaux pour tenir des comptes.

Le soir, avant de rentrer chez eux pour le souper, toute cette belle marmaille pouvait rester dans les rues du village pour s'amuser librement, peu de danger à cette époque puisque les voitures se faisaient rares!



La cour de la petite école chez M. Boisson

Un grand merci à Jean-François Bianco et sa maman pour les belles histoires du village qu'ils n'ont pas fini de me raconter ! Si vous souhaitez partager des photos, des documents, des anecdotes, demandez Emeline FERRANDEZ à la Mairie !

Il y a 300 ans...

Nous sommes en 1720. Louis XV, le bien aimé, n'est pas encore sacré roi de France (il le sera 2 ans plus tard après son 12ème anniversaire). La peste, propagée par un bateau provenant du LEVANT, bouleverse la vie des Marseillais. Malgré la mise en quarantaine des voyageurs et des marchandises du bateau, le virus se développe rapidement dans la cité phocéenne puis dans toute la Provence. Avec un service médical très réduit à l'époque, la seule solution pour enrayer cette propagation avait été la mise en place d'un confinement, interdisant tout déplacement.

Cependant pour des motifs très importants, pour se déplacer, les résidents de l'époque doivent détenir une attestation fournie par le consul de région comme en témoigne la copie ci-jointe où un certain Alexandre COULOMB, est autorisé à se rendre de Remoulins à Blozac (Blauzac) avec cette précision inscrite sous le nom de la commune quittée, « aucun soupçon de mal contagieux ». Parmi les renseignements inscrits sur cette attestation, la taille (ici médiocre), la couleur des cheveux, l'âge et le lieu de résidence du bénéficiaire

300 ans plus tard, l'histoire se répète même si à l'époque il était difficile de franchir les portes des villes aussi bien pour les quitter ou pour y accéder. Aujourd'hui une simple attestation établie sur un papier, ou générée sur un téléphone portable, rend cela beaucoup plus aisé.

Attestation de déplacement en 1720 (peste noire) NOVS Confuls du Lies de Remoulio. Certifione 4 tous qu'il apparticadra que alexandre Contone one Habitant de ce freie Age de venge huis aus D'one Taille med onne Cheveux A alas part de ce Lieu cù il n'y anueun foupçon de Mal Contagienx, pour allet à 35/ Prions cons ceux qui fort à prier de luy donner libre, entice & affere pallage. En foy de quoy Nous loy avons accorde le present Contincae pour servir ains qu'il appartiende à A Remoulin ce per 612 mil septemble à l'appartient de la lieure de Wendon Feller abagnot portant upon folmoble filice tons Oremailin ce 20 gree 1820 Tobre Jugaronsul

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Voilà maintenant 6 mois qu'une grande partie d'entre vous nous a permis de siéger au Conseil Municipal. La loi nous permet d'avoir un espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité, soit un "quart de page" A4 par groupe, lors de chaque édition.

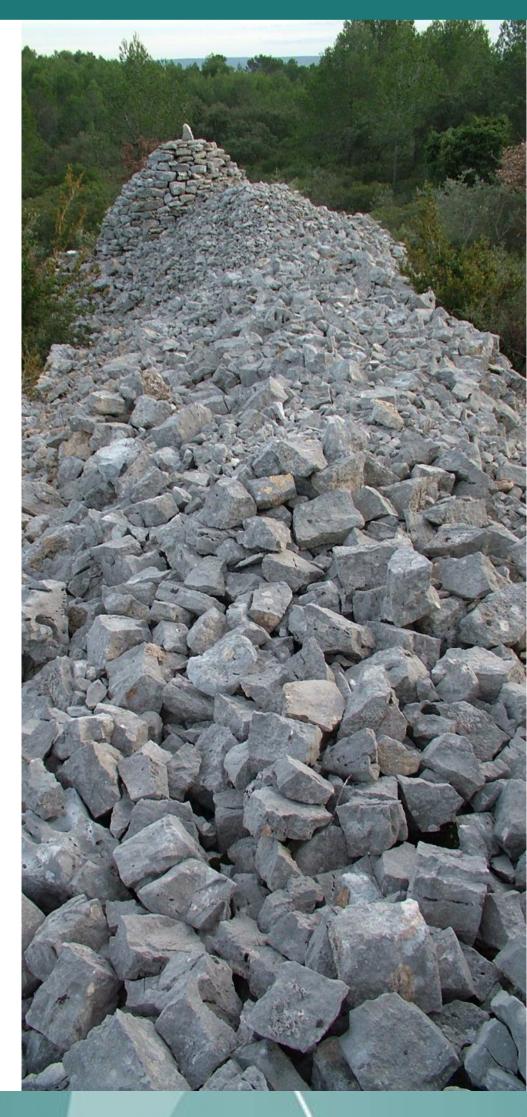
Pour notre première publication, nous avons souhaité signer un texte en commun, afin de vous remercier conjointement, et de montrer que les 4 élus d'opposition ont le même objectif : améliorer la vie de notre village, en faisant passer l'intérêt collectif audessus de l'intérêt personnel.

Déterminés, attentifs, prêts à participer activement au sein du conseil municipal, notre bonne volonté nos propositions ne sont malheureusement pas toujours bien accueillis.

Enfin, nous regrettons le manque d'activités et d'événements tout au long de l'été et de l'automne qui auraient pu se tenir malgré la crise sanitaire de la Covid et des mesures préfectorales qui, jusqu'au 9 octobre autorisaient un certain nombre d'activités...

Que cette nouvelle année n'apporte que joies, plaisirs et surtout santé à tous.

Bruno BARLIER, Emeline FERRANDEZ, Marielle CLOQUEMIN, Frédéric CHARRIERE.



COMPTE-RENDUS

Les décisions du Conseil Municipal

Vendredi 28 février 2020

- ◆ COMPTE ADMINISTRATIF 2019, COMPTE DE GESTION 2019 ET AF-FECTATION DU RESULTAT - COM-MUNF
- ◆ COMPTE ADMINISTRATIF 2019, COMPTE DE GESTION 2019 ET AF-FECTATION DU RESULTAT – ASSAI-NISSEMENT
- MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DE LA REGION DE COL-LORGUES
- ◆ PROPOSITION DE VENTE D'UNE PARCELLE
- ◆ CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET L'EPCC PONT DU GARD

◆ DELEGATIONS DE FONCTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

- ♦ INDEMNITES DE FONCTIONS
- ♦ FORMATION DES ELUS
- DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DES ELEC-TIONS SENATORIALES
- ◆ DESIGNATION DES DELEGUES AU-PRES DES SYNDICATS
- ◆ DESIGNATION DU CORRESPON-DANT AUPRES DU CAUE
- ◆ DESIGNATION DU CORRESPON-DANT AUPRES DU CNAS
- ◆ DESIGNATION DU CORRESPON-DANT DEFENSE
- ◆ COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
- ◆ CREATION DE COMMISSIONS COM-MUNALES

Vendredi 12 juin 2020

- ◆ CONVENTIONS POUR LES TRA-VAUX D'AMENAGEMENT DE LA RD622 - TRANCHE 2
- ◆ CHARGES DE SCOLARISATION ECOLE FRANCOISE DOLTO 2019-2020
- PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS / ETAT URGENCE SA-NITAIRE
- ♦ BAPTEMES DE CHEMINS
- ◆ RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUA-LITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2019

Vendredi 3 juillet 2020

- ♦ ELECTION DU MAIRE
- ♦ DETERMINATION DU NOMBRE ADJOINTS
- ♦ ELECTION DES ADJOINTS

Vendredi 10 juillet 2020

◆ REGLEMENT INTERIEUR DU CON-SEIL MUNICIPAL

Vendredi 17 juillet 2020

- ◆ REPRISE DU FCTVA EN EXPLOITA-TION
- ♦ AMORTISSEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT D'AUREILHAC
- ♦ AMORTISSEMENT DES TRAVAUX ELECTRIQUE IMPASSE DU MIDI
- ♦ TARIFS 2020
- ◆ BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE
- ◆ BUDGET PRIMITIF 2020 DE L'ASSAI-NISSEMENT
- ◆ COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Vendredi 25 septembre 2020

- ♦ CREATIONS ET CONSTITUTIONS DES COMMISSIONS MUNICIPALES
- CREATIONS ET CONSTITUTIONS DES COMMISSIONS EXTRA MUNICI-PALES
- ◆ CREATION ET CONSTITUTION DE LA COMMISSION APPEL OFFRES
- ◆ CREATION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTO-RALES

- ◆ VENTE D'UN TERRAIN
- ◆ VENTE D'UN TRACTEUR ET D'UNE EPAREUSE
- ♦ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- ◆ DECISION MODIFICATIVE AU BUD-GET 2020 DE LA COMMUNE
- ◆ CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE
- ◆ TABLEAU DES EFFECTIFS
- ◆ REGLEMENT INTERIEUR D'USAGE DES VEHICULES
- ♦ BAPTEMES DE VOIES
- ◆ DELEGUES AU SIIG

Vendredi 6 novembre 2020

- ◆ TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLAN LOCAL D'URBANISME A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'UZES
- DENOMINATION DES VOIES DE LA COMMUNE
- ♦ VENTE D'UN TRACTEUR ET D'UNE EPAREUSE
- CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE
- ◆ TABLEAU DES EFFECTIFS

Vendredi 18 décembre 2020

- ♦ ACHATS DE TERRAIN
- ◆ AMENAGEMENT DE LA RD622 : DISSIIMULATION DES RESEAUX
- ◆ CONVENTION DE MISE EN PLACE D'UN SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISA-TIONS D'URBANISME
- ◆ DEFENSE EN JUSTICE (2 dossiers)
- DECISION MODIFICATIVE
- ◆ AUTORISATION DE MANDATE-MENT DES DEPENSES INVESTIS-SEMENT SUR LE BUDGET 2021

Les délibérations du Conseil Municipal sont déposées en Préfecture du Gard, et peuvent être consultées en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

LA VIE ASSOCIATIVE

Amis des Danses du Monde

L'association est animée par Bérangère et Michel MARTIN depuis de nombreuses années et elle propose 3 ateliers distincts :

- Les danses traditionnelles le mardi de 18h à 19h30 pour tous et de 19h30 à 20h30 pour ceux qui sont plus à l'aise.
- Gym Pilate le mardi de 20h à 21h.
- Les danses de Salon le mercredi de 20h à 21h.

Cette année, nous avons eu une activité restreinte, voire en sommeil compte tenu de l'épidémie de CO-VID 19.

Le mardi 7 janvier, nous avons partagé les galettes des rois confectionnées par le boulanger pâtissier d'Arpaillargues, moments de partage, d'amitié et de gourmandise!

Le mardi 25 janvier, nous n'avons pas manqué de célébrer une fois de plus le poète écossais BURNS. Cette fois, le plat traditionnel : le « haggis » avait été confectionné par Annie et Philippe dirigés et ai-

dés par Joe de St Quentin La Poterie. Cette « panse de brebis farcie » fût appréciée des connaisseurs (et des autres), et sa dégustation fût suivie d'une soirée de danses traditionnelles, chants, musique, saynètes, chaque participant faisant preuve d'originalité.

Les samedi 1^{er} et Dimanche 2 février, nous avons accueilli Cécile LAYE, directrice de la compagnie CHESTNUT à PARIS, lors d'un stage qui nous a fait découvrir ou redécouvrir les contre-danses anglaises pour notre plus grand plaisir. Des danseurs de l'extérieur étaient venus participer.. Nos stages sont ouverts à tous.

Le samedi 7 mars, nous avons rejoint le groupe (notre jumeau) SAD: Ste Anastasie Danses à AUBARNE pour l'incontournable soirée de la St Patrick, animée par le duo Kate et Roddy qui viennent chaque année d'Ecosse et que nous retrouvons chaque fois avec plaisir. Cette soirée remporte toujours un franc succès et nous revoyons régulièrement nos fidèles danseurs.

Ce furent malheureusement nos

dernières danses : Le COVID 19 a étendu ses ailes menaçantes sur tout le pays et a stoppé net toutes les activités : plus d'ateliers et plus de soirées dansantes.

Nous n'avons pas encore arrêté de dates pour les manifestations de l'année 2020/2021. Restons optimistes et souhaitons que nous puissions nous retrouver pour nos soirées à thèmes classiques.

Nous sommes malgré tout prêts pour la reprise et dans l'attente des décisions des autorités compétentes. Notre fonctionnement se fera bien évidemment dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité pour tous : masque obligatoire, gel hydroalcoolique, espaces entre les danseurs...

Nous souhaitons nous retrouver vite et accueillir de nouveaux adhérents.

Merci à M. le Maire et à la municipalité pour la mise à disposition de la salle polyvalente.

Contact: berangerem30@orange.fr



Association Pacte pour la Transition d'Arpaillargues et Aureilhac

Notre association APTAA a été constituée en Mars 2020 par un collectif de citoyens d'Arpaillargues et Aureilhac.

Nous avions présenté dès Novembre 2019 les 32 mesures de transition écologique, sociale et démocratique du Pacte pour la Transition, par voie de presse, au cours de réunions publiques et par voie de tract dans vos boites à lettres.

Ces mesures ont été élaborées au niveau national et relayées dans les communes de toutes tailles. https://www.pacte-transition.org/#mesures

Un livret présentant ces mesures déclinées concrètement pour le village a été réalisé et peut-être consulté par tous sur notre site APTAA:

www.apt-aa.org

Nous avions rencontré tous les candidats à l'élection municipale afin d'envisager avec eux quelles mesures pourraient être retenues et adaptées pour notre village.

Un pacte de 19 mesures a été signé pour engager des transitions selon un modèle de participation citoyenne. (cf notre site)

Ce nouveau mandat municipal sera crucial pour évoluer vers une commune en transition, telle qu'il en existe en Uzège et pour nous organiser au mieux collectivement en cas de nouvelle crise due au bouleversement climatique en cours .

Partir des besoins du territoire et consolider les filières paysannes, biologiques et solidaires est un enjeu de taille. Nous pensons qu'il faut aller vers une relocalisation massive des activités de production alimentaire, énergétique et de services à la personne et nous garantir ainsi une certaine autonomie.

Cette démarche permettra d'enclencher une réelle transition écologique et sociale tout en assurant des emplois non délocalisables.

La crise sanitaire a mis en évidence les besoins de la population en terme de services publics dans le domaine de la Santé , du transport , de la Poste et la nécessité d'avoir accès à des commerces de proximité.

L'enjeu de « l'après Covid » n'est pas la relance d'une économie polluante et climaticide mais de mettre en œuvre des actions volontaristes de changement.

L'occasion nous est donnée aujourd'hui de réorienter très profondément les systèmes de production agricoles, industriels, et de services pour les rendre plus justes socialement et en mesure de satisfaire les besoins essentiels des populations.

C'est pourquoi nous nous sommes engagés à participer aux commissions extra municipales telles que proposées par la municipalité. (cf liste sur notre site).

Nous proposerons des actions et évènements au sein de la commune dès que la situation sanitaire le permettra.

Si vous souhaitez nous contacter : contact-apt-aa.org et 06 83 84 26 41

La composition de notre bureau collégial est la suivante :

Florence Allory, Jean Marc Allory, Claude Bianco, Danièle Bolusset, Pierre Bolusset, Danièle Bovet, Josée Chochois, Shelley Cossonnet, Dominique Nouzille, Christine Pannetier, Estelle Raynaud, Philippe Tiébot, Jean-Stéphane Vissouze.

Vous pouvez nous rejoindre et contribuer à cette action citoyenne. Les modalités d'adhésion sont sur notre site : www.apt-aa.org



LA VIE ASSOCIATIVE

La société de Chasse

La société de chasse l'indépendante a été fondée au départ par quelques personnes dont M. ES-PERANDIEU Elly, M. BOISSON Rossel et MERIC Aimé.

Association à but non lucratif loi 1901, elle est devenue par la suite ACCA (association de chasse communale agréée).

De sa création aux années 80, elle était composée principalement de chasseurs « petits gibiers ». Au fil du temps le grand gibier, principalement le sanglier, devenant de plus en plus nombreux, un groupe de chasseurs vit le jour afin de chasser ce gros gibier en battue.

Constitué au départ que de chasseurs d'Arpaillargues et Aureilhac, il s'est agrandi en y associant des chasseurs d'Aubussargues.

Actuellement l'association compte environ 60 chasseurs dont 32 pour le petit gibier et environ une trentaine pour le grand gibier.

Il y a plusieurs années, une cabane

de chasse a été créée à Aureilhac, ce lieu convivial permet aux chasseurs de se retrouver dans de bonnes conditions surtout pendant la période hivernale.

Les motivations de l'ACCA reposent bien entendu sur la pratique de la chasse mais aussi et surtout sur la **régulation du gibier** en maintenant les populations qui tendent à diminuer, voire disparaître comme les faisans, perdrix, lièvres, lapins, avec des lâchers réguliers de reproducteurs. Pendant la période d'été les chasseurs alimentent en eau les différents abreuvoirs dispersés dans les bois et garrigues de la commune. Toute la faune en profite.

Des journées de débroussaillement des sentiers et chemins sont également réalisées par notre association. Ces opérations effectuées manuellement ainsi qu'avec des engins mécaniques financés par l'association permettent de faciliter l'accès aux randonneurs nombreux sur la commune et également de réaliser des coupe- feux

afin de lutter contre les incendies.

Il est également important de rappeler que les dégâts causés par le gibier et principalement les sangliers sont entièrement payés par les chasseurs par une nouvelle taxe datant de 2 ans, obligeant les sociétés de chasse à payer ces dégâts sur la base des superficies touchées. Afin d'abonder ce fond destiné aux indemnisations, cette taxe est au fil des années en constante augmentation.

Enfin en prévision et si la crise sanitaire que nous subissons actuellement nous le permet, une journée de chasse caritative pourrait être réalisée au profit des activités de l'école et écoliers de notre village avec bien sûr l'autorisation de Mr le maire et de son conseil. Le loto des chasseurs sera de nouveau réalisé dés que cette période difficile sera oubliée.

Le bureau de la société de chasse l'indépendante et l'ensemble des chasseurs vous souhaite une bonne année 2021.



L'association de Parents d'Elèves Les Milles Pattes

Milles Pattes : rester collectifs malgré une année compliquée...

L'année scolaire 2019-2020 aura été bien particulière pour les parents, les enfants et les enseignants de l'école Françoise Dolto d'Arpaillargues... et pour l'Association de Parents d'Elèves Les Milles Pattes qui les accompagne sur leurs projets.

En octobre 2019 pourtant, un calendrier avait été établi de toutes les manifestations qui rythment la vie de l'association :

- goûters tous les lundis soirs,
- rentrée lors de la Grande Lessive (exposition des enfants où les parents sont invités);
- pour Halloween, déambulation dans les rues du village et soirée avec l'équipe des vétérans de foot :
- marché de Noël (précédé de plusieurs jours de cuisson d'oreillettes!),
- carnaval,
- chasse aux œufs de Pâques,
- vide-grenier,
- fête de l'école...

et plein de petits projets proposés par les parents...

Ces actions ont pour but d'aider l'école dans ses projets (des sorties au théâtre, musée, cinéma et, pour 2020, une semaine de classe verte prévue pour les plus grands...) mais aussi de créer des temps conviviaux où les enfants peuvent jouer ensemble et les parents - parfois nouveaux venus - apprendre à se connaître.

C'est aussi pour eux l'occasion de découvrir les petits recoins du village : salle polyvalente pour le marché de Noël, rues les plus obscures et les reculées pour Halloween, stade pour le vide-grenier... Autant de souvenirs de moments partagés avec lesquels grandir.

La crise sanitaire est venue perturber tout ce beau programme conduisant à l'annulation de toutes les activités à partir de Mars... mais a aussi contribué à de nouvelles dynamiques. Ainsi, une page Whatsapp entre parents leur a permis d'échanger messages de soutien, bons plans pour les activités avec les enfants ou pour les approvisionnements...

Pour l'année à venir, nous restons déterminés à mener nos actions

chaque fois que le contexte le permet, ainsi le vide-grenier reporté fin septembre, les goûters des lundis d'octobre et, espérons, au moins une tombola et des oreillettes pour Noël...

Car, après cette période mouvementée, nous espérons pouvoir offrir à nos enfants aujourd'hui masqués, la classe verte qu'ils attendent et beaucoup de très beaux moments pour 2021!





LA VIE ASSOCIATIVE

Les Capitelles

Depuis plus de 20 ans, L'Association LES CAPITELLES d'Arpaillargues & Aureilhac propose plusieurs activités à la Salle Polyvalente:

- de la gymnastique pour les séniors : destinée à des personnes valides et/ou en fauteuil : renforcement & assouplissements musculaires et articulaires, travail de l'équilibre et de la mémoire, étirements, relaxation... De la tête aux pieds, tous les membres sont mis à contribution dans un travail adapté à chaque personne. Cette discipline dispensée depuis maintenant 5 ans compte de nombreux adeptes. Venez essayer une séance sans engagement; vous pourrez ainsi vous rendre compte des bienfaits d'un tel cours.
- de la gymnastique douce : assouplissement, remise en forme, bien être & entretien. Le bienfait de ce cours n'est plus à démontrer : pour preuve les adhérentes qui viennent 2 fois/semaine et ne manqueraient leur cours pour rien au monde!
- de la gymnastique tonique : renforcement musculaire, souplesse, tonicité sont au menu hebdomadaire. Quelques courageuses enchaînent même gym-

nastique douce et tonique!
Tous ces cours (les lundi & jeudi)
sont dispensés par un professeur
diplômé et sont destinés aux
hommes et aux femmes de 17 à...
85 ans et plus!

Les horaires sont les suivants :

- ⇒ **gymnastique séniors** : le lundi de 15h à 16h
- ⇒ gymnastique douce : le lundi de 16h15 à 17h15 & le jeudi de 17h00 à 18h00
- ⇒ gymnastique tonique : le lundi de 17h25 à 18h25 & le jeudi de 18h00 à 19h00.

Renseignements: Bernadette SOUCHAY au 06.87.24.52.95

 des entraînements de tennis de table tous les vendredis soir de 20 h 30 à 22 heures.

Renseignements: Bernadette SOUCHAY au 06.87.24.52.95

du bridge. Activité en plein essor, ce jeu de cartes, de type jeu de levées, consiste à comptabiliser le nombre de levées réalisées. Il se pratique avec un jeu de 52 cartes, par quatre joueurs, opposant deux équipes composées de 2 partenaires. Le bridge est accessible à tout

le monde et privilégie la mémoire et la tactique.

Venez nous rejoindre tous les lundis et un mardi sur deux de 14 h à 17 h. Les joueurs débutants sont acceptés : il y aura toujours une « bonne volonté » pour les initier.

Renseignements: Francis VINCENT au 06.16.85.32.16

Pour cause de Covid-19, toutes les activités sont actuellement suspendues mais nous comptons fermement tous vous retrouver dès que cela sera possible!

Durant l'année, Les Capitelles organisent toujours 2 ou 3 manifestations festives : soirée à thème, repas... qui remportent toujours un franc succès.

La dernière en date le 29 février 2020 (15 jours avant le 1er confinement) était la soirée « tous en rouge & noir » qui avait rassemblé nombreux villageois dont une bonne soixantaine avait joué le jeu. Tout le monde était unanime pour reconnaître que la fête avait été pleinement réussie.

Nous espérons vivement pouvoir reprendre nos diverses animations courant 2021 et vous divertir à nouveau. A suivre donc!



Le Club ARPAGUS

Notre saison commence en automne et ce compte rendu débute par le loto du dimanche 17 novembre 2019, qui avait attiré beaucoup de monde.

Nous avons ensuite organisé, dans les locaux municipaux de la salle polyvalente

- Le dimanche 15 décembre 2019 le repas de Noël
- Le mardi 7 janvier 2020, la galette des rois et la frangipane
- Le mardi 4 février 2020, l'AM crêpes
- Le dimanche 8 mars 2020, le repas de Printemps

Et ensuite, quel coup de frein! Plus rien pour cause de COVID 19.

Une sortie, pendant la période de déconfinement, a été organisée avec le respect des gestes barrières à Lou Raiol, au col de Pendedis, dans les Cévennes et malheureusement, ensuite, notre programme de fin d'année a du être également annulé.

Les dirigeants mais encore plus les adhérents souffrent de cette situation et tous espèrent une année 2021, sous de meilleurs auspices.

Une pensée particulière en cette période à Georgette MERIC et Jean GUIBOT, disparus en 2020.



La Compagnie de l'Ours

Après une année 2019 riche en représentations multiples et enrichissantes avec notre spectacle « Tout Un Cinéma », l'année 2020 débute avec un calendrier bien rempli.

Nous démarrons la saison tambour battant : Nîmes, Alès, Saint Laurent la Vernède, Garrigues.

Et fin mars c'est « clap de fin » pour la Compagnie et son spectacle « TOUT UN CINEMA ».

En attendant de pouvoir à nouveau fouler les planches en 2021, les 6 comédiens sont en « quête d'auteur ». Nous lisons, visionnons, recherchons La Pièce qui aura notre faveur, profitant de ce long moment suspendu et imprévu pour nous plonger dans l'univers infini des auteurs dramatiques.



LA VIE ASSOCIATIVE

Football Club Arpaillargues et Aureilhac

2020 s'en va et laisse l'empreinte amère du temps qui se perd entre éloignement, tristesse et résignation.

Comme tous, nous avons dû subir l'arrêt de nos activités dès le mois de mars, panser nos plaies, éloignés des autres, subissant notre frustration de ne pouvoir apporter le réconfort physique et moral à nos frères qui souffraient, attendant patiemment ou pas qu'une issue s'ouvre enfin sur une situation inédite à l'échelle de notre histoire contemporaine.

Pourtant, sportivement l'année avait bien commencée. L'état d'esprit était bon, nous pratiquions notre discipline avec envie et camaraderie, le loto avait été un moment de partage et de convivialité apprécié.

Puis l'arrêt pour une menace inconnue mais bel et bien présente, dangereuse. Par bonheur, nous avons pu garder le lien entre nous grâce à notre application et le forum qui l'accompagne. Nous avons su faire preuve de solidarité et d'écoute grâce à cet outil ; cela aura au moins eu le mérite de faire comprendre au plus grand nombre que ce n'était pas un gadget.

Nous avons enfin pu reprendre le chemin du stade fin août avec l'accord de la mairie et un protocole à respecter. Même si la fenêtre s'est vite refermée, elle nous aura au moins permis de nous retrouver et de partager pleinement des instants de fraternité, sachant pertinemment que tout pouvait s'arrêter du jour au lendemain, ce qui fût le cas. Adieu notre calendrier de matchs, la soirée Halloween que nous souhaitions coorganiser avec l'APE, et le Téléthon pour lequel j'avais lancé l'invitation à toutes les associations de se joindre à nous. Ce n'est que partie remise et je doute que le loto de février puisse se dérouler.

Je garde malgré tout l'espoir de

jours heureux et de belles retrouvailles parce que je sais que les joueurs qui m'ont confié à nouveau les rênes du club en septembre, ne font qu'un autour du projet de vie de ce club.

Au nom des joueurs du FC2A, je tiens à vous souhaiter à tous, Habitantes et habitants d'Arpaillargues et Aureilhac, une année saine, de liberté et de bonheur partagé avec ceux qui vous sont chers, de moments de vie à dévorer goulument, d'amour et d'amitié.

Et si le soleil se décide enfin à percer de derrière les nuages, venez nous retrouver certains vendredi soir pour partager avec nous nos moments de camaraderie, de chambrage, de chamaillerie aussi, mais toujours avec compassion et solidarité

Xavier Del Pilar, Président du FC2A



ARPA'FIT

Envie de bouger, transpirer, se tonifier! L'association ARPAFIT peut vous y aider avec deux cours de fitness hebdomadaires à la salle polyvalente d'ARPAILLARGUES: avec ses 2 sessions différentes, le lundi et le mercredi de 18h30 à 20h00 sur des musiques entrainantes, venez partager ces moments ludiques et vivifiants avec :

- pour le lundi le BODY-TONIC (travail d'endurance cardiorespiratoire et de tonification musculaire simple dans ses mouvements.)
- pour le mercredi STEP-TRAINING (mélange chorégraphie et renforcement des cuisses et fessiers avec l'appui du step).

Renseignements: Eric au 06.79.78.27.99

Confrérie des Chevaliers de l'Olivier

La Confrérie des Chevaliers de l'olivier du Languedoc Roussillon et Occitanie a été créé le 6 novembre 1992.

La dernière assemblée générale de notre association a élu comme nouveau grand maître et président M. Samuel ACCABAT, ce qui fait que notre siège social se situe à Arpaillargues.

La médaille et le diplôme d'honneur ont été décernés à M. Didier LAUGA préfet du Gard par la Confrérie des Chevaliers de l'olivier du Languedoc Roussillon et Occitanie, lors de la 24ème fête de l'olive de Corconne le 8 décembre 2019.

Son objectif:

- apporter son soutien au développement de l'oléiculture et au rayonnement de ce que représente l'olivier dans le domaine de l'art et le cœur des hommes,
- promouvoir la culture et le culte de l'olivier,
- défendre et mettre en valeur toutes les vraies ri-

chesses matérielles et spirituelles qu'il nous apporte.

Ses actions:

- animation de moulin
- présentation de taille ou greffage chez des particuliers
- défilé et intronisation, lors de fêtes de l'olive, dans différentes communes d'Occitanie.

Notre association est ouverte à toutes les personnes qui veulent en devenir membre.

Notre association vie financièrement par des aides et dons, toutes sympathies envers nous seront les bienvenues.

Vous trouverez plus d'informations sur les sites : https://www.confreriesdulanguedocroussillon.com/ http://chevaliersdelolivier-lr.fr/





LA VIE ASSOCIATIVE

Hip Hip Hop

Rejoignez nous pour des cours de HIP HOP au Top!

HIP HIP HOP est l'association de HIP HOP bien connue dans l'Uzège avec son coach Adil Boula-

Les cours sont destinés aux kids, ados qu'ils soient débutants ou confirmés.

C'est une équipe de 80 adhérents qui se retrouvent tous dans une entente harmonieuse pour se détendre. Adil BOULABAT leur enseigne les danses de HIP HOP mais également ses valeurs.

Nous proposons des stages, participations aux Battles régionales et entraînements BOTY pour les plus qualifiés.

Nous nous adaptons bien sur à la situation en suivant les mesures préfectorales et si la salle est fermée, nous proposons nos cours en Zoom. Un petit rappel des heures des cours pour la nouvelle saison HIP HIP HOP (en période de déconfinement bien sur) à ARPAIL-LARGUES les vendredis :

17h00 : kids 18h00 : ados

19h30 : confirmés.

Hip hip hop offre des cours d'essai gratuits pour tous les nouveaux qui veulent rejoindre la team, même en cours d'année.

Une bonne énergie dans ces cours pour ces jeunes danseurs motivés et heureux de rejoindre la team HIP HIP HOP!

Et parce plus que jamais on a besoin de se faire du bien et s'exprimer par la danse.

Email: hiphiphop.uzes@gmail.com

Page Facebook: HIP HIP HOP









AJNA Yoga

Envie de te sentir apaisé(e), de renforcer ton immunité, de devenir ta priorité, de te sentir plein(e) de vitalité, de vivre avec plus de conscience, de transformer ta réalité et d'agir plutôt que de ré-agir...?!

C'est ce que je vous propose en expérimentant le yoga kundalini.

Cette pratique millénaire souvent dynamique combine postures, exercices de respiration, de méditation et de relaxation.

Après seulement quelques postures, on observe déjà un changement dans notre énergie!

Personnellement, je ne peux plus m'en passer et en abuse encore plus dans les circonstances actuelles.

C'est pour cette raison que j'ai envie de partager ces merveilleux outils avec vous via une plateforme en ligne, afin de vivre un confinement serein.

En espérant vous retrouver prochainement dans la salle polyvalente.

Renseignements au 06 59 49 20 08 Sophie Floutier Association AJNA YOGA

Courriel: soffiflout@yahoo.com



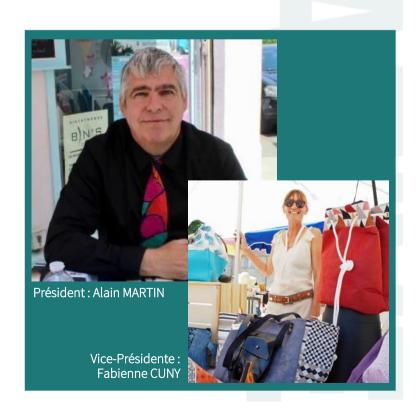
Art du Producteur aux Consommateurs

L'ADPAC, Art Du Producteur Aux Consommateurs, est une association bénévole dont les membres œuvrent à l'organisation d'événements culturels tels que :

- Marché des créateurs
- Nocturnes des créateurs
- Expositions des arts dans la rue
- Salons du livre
- Café et apéro, ou rencontres littéraires
- Séances de dédicaces en librairies.
- Salons des artisans d'arts
- ...Et autres à définir

L'association se veut un endroit convivial où tout le monde se partage les infos sur les salons divers, partage les taches à effectuer afin d'assurer la meilleure organisation possible et forme un réseau d'échange et de partage collaboratif.

Pour toute demande d'informations : adpaconso@gmail.com
Adresse courrier :
Adpac - 11 clos des vaques
30700 Arpaillargues.
Facebook :
ADPAC art du producteur aux consommateurs



LA VIE ASSOCIATIVE

La Zébrine, association de valorisation du patrimoine d'Arpaillargues-Aureilhac

Malgré les perturbations dues aux contraintes sanitaires, l'année 2020 fut encore riche en découvertes et en partages. Plusieurs activités furent annulées ou reportées, mais nous avons tout de même pu programmer et réaliser certaines sorties, conférences et ateliers d'intérêt patrimonial.

Les balades et visites

- Février : L'eau à Nîmes, visite guidée du Jardin de La Fontaine : l'Augusteum, le Temple de Diane, le Castellum divisorium et le quartier des teinturiers, avec une guide de l'Office de Tourisme.
- Mars: Viste de Vézénobres: le centre ancien et les capitelles de Vézénobres au bois de Rascalas et le circuit de l'eau. Visite guidée par Michel Wienin, scientifique et spéléologue chevronné, enfant du village qu'il connait parfaitement.
- Septembre : Autour du Domaine de la Tuilerie au pied des dentelles de Montmirail. Balade à la cité médiévale de Vaison la romaine, à Séguret et à Sablet. Visite guidée par Edith Henry, une arpaillarguoise qui a vécu trente ans à Violès et qui nous a fait découvrir les villages où elle aimait emmener ses amis et sa famille.
- Octobre : Visite d'Aubussargues. Visite du village guidée par Jean-Cristophe Galant professeur d'histoire et historien du village, qui a su nous éveiller à l'architecture du bâti et nous conter l'histoire des maisons et des familles qui s'y sont succédées.

Conférences et animations

Février : L'abeille, la ruche et l'apiculteur. Conférence de

Pierre Chante, historien de Rochegude, qui est aussi un apiculteur amateur et passionné. Nous savons à présent presque tout sur ce petit insecte si laborieux et si utile.

Ateliers

Pierre sèche :

- Chantier de restauration des murs autour de l'enclos de Coste Joulène : le dernier dimanche de chaque mois (entre 6 et 10 personnes). Les muraillers de l'association ont attaqué un nouveau chantier : le mur du sentier des Conques, ancien chemin d'Arpaillargues à Montaren en face de l'enclos. Chantier accompagné d'un repas champêtre autour d'un pique nique convivial.
- Aménagement du sentier botanique des anciens oliviers.

Hirondelles:

- Inventaire des hirondelles d'Arpaillargues : un petit groupe de Zébriniens a continué le recensement des hirondelles de fenêtre du village, transmis au CoGard. Ont été dénombrés 35 nids entiers (dont 24 occupés), 29 nids cassés et 51 traces de nids.
- Nous avons aussi dénombré 10 nids d'hirondelles rustiques dont 6 nids occupés et 4 abandonnés. Nous souhaiterions développer ce dernier inventaire, merci de bien vouloir nous signaler les nids qui sont dans vos granges, remises ou autres.

Fête des confitures et autres mixtures

La 5ème Fête des confitures prévue en octobre dans le pré Charles

de Gaulle a été annulée en raison des mesures sanitaires. Un mini fête a tout de même été organisée en tout petit comité. L'idée était d'échanger quelques pots de confitures, de lire quelques textes sur la confiture (c'était le thème de l'année) et de passer un moment agréable en bonne compagnie. Nous ne perdons pas espoir de la renouveler l'an prochain.

Prévisions 2021

L'équipe des muraillers a décidé de continer la restauration des murs longeant le chemin faisant face à l'enclos communal de Coste Joulène

De nouvelles visites, balades et conférences sont déjà programmées, dont certaines avaient dû être reportées : Circuit des capitelles de Nages-et-Solorgues, Le Cirque de Navacelles, Le Mont Lozère, Beaumes-de-Venise, Avril en balade, conférence sur la camarque et la sériciculture...

Une mise en cartographie sur Internet des capitelles de notre commune est en préparation avec l'aide du Collectif des garrigues, association couvrant le Gard et l'Hérault.

Le programme sera complété lors de la prochaine Assemblée Générale en janvier et communiqué sur le site Internet de l'association (www.zebrine.org) où un espace d'adhésion est ouvert.

Alors, que vous soyez intéressés par le patrimoine, les balades, la confiture ou la pierre sèche, venez nous rejoindre.

Contact: 06 87 20 51 99



Groupe au Pique nique chantier pierre sèche de juin



Groupe à Séguret



Visite L'Eau à Nîmes sous la pluie

Le Fil de Soie

2020, une année particulière comme pour toutes les associations.

Nous avons pu faire notre Assemblée Générale le 18 Janvier avec le Nouvel an chinois et reprendre en plein air dans le beau parc d'Arpaillargues de la mi Mai à fin Juillet

L'association Le fil de Soie vous propose depuis plusieurs années deux activités corporelles d'origine chinoise chaque semaine à la salle polyvalente d'Arpaillarques.

L'enseignante diplômée a reçu l'habilitation au nouveau label national "Sport Santé, sport sur ordonnance", ces deux pratiques ayant été reconnues comme bénéfiques pour la santé.

Le Tai ji quan (se prononce taï chi chuan) art martial interne, appelé aussi Boxe de la transformation

Cet enchainement d'actions martiales, effectué en solo au rythme lent et régulier de la respiration, a pour but de stimuler et de renforcer son énergie interne.

Calme comme la montagne, mouvant comme la rivière...

Horaire Tai ji quan, débutants et avancés : lundi en soirée



Le Qi gong (se prononce chi kong) une gestuelle fondé sur les principes de la médecine chinoise pour harmoniser l'énergie dans le corps.

Cette pratique douce développe la coordination et la souplesse, tonifie le système musculaire et respiratoire, tranquillise le mental et apaise les émotions.

Le cours de Qi gong, initialement prévu le jeudi matin, ne pouvant être déplacé le vendredi matin, est suspendu, l'enseignante n'étant plus disponible le jeudi.

Nous attendons une embellie pour programmer un stage de printemps et d'été, et les cours reprendront dès que la situation sanitaire le permettra.

En espérant que 2021, l'année du Buffle pour le calendrier lunaire chinois, soit plus paisible et nous

amène du réconfort.

Contacts

Nadine Piroux, présidente : 04 66 03 89 33 Laurence Linares, enseignante : 06 63 84 02 64

www.lefildesoie.fr contact@lefildesoie.fr





DU NOUVEAU AU VILLAGE

PHARMACIE DE L'UZEGE



Nous sommes deux sœurs, Christine et Sonia, originaires du Gard. Ayant toujours exercé dans des villages ou des quartiers de proximité, nous avons repris la pharmacie d'Arpaillargues le 2 janvier 2020, en conservant la même équipe, Aurèle, pharmacienne assistante, et Agnès et Marielle, préparatrices. Nous souhaitons mettre tout en œuvre pour assurer tout au long de l'année, et plus particulièrement pendant cette période difficile, des services comme le portage des médicaments à domicile, la location et la livraison de matériel médical, le suivi des patients lors de missions de prévention, la vaccination anti-grippale, et prochainement la possibilité d'accéder à de la télé-consultation depuis la pharmacie. Enfin, nous souhaitons apporter notre conseil de pharmaciens, basé sur notre expérience depuis plus de 20 ans dans le domaine de la pharmacie d'officine. Notre équipe et nous-mêmes sommes disponibles tout au long de la journée pour répondre à vos questions et nous veillerons toujours à l'intérêt du patient, particulièrement en cette période difficile pour tout le monde...

TRANSACTION SUD IMMOBILIER : agence immobilière



Après avoir travaillé pour des grandes enseignes immobilières à Uzès, c'est en 2007 que j'ai poursuivi mon activité en reprenant l'Agence **Transaction Sud Im**mobilier à Uzès crée en 1988. J'ai travaillé seule jusqu'à 2017 et depuis cinq collaborateurs ont rejoint l'agence : M.

Louka CASTEL, Mme Lila HAID, Mme Nathalie DELPUTTE, Mme Hélène Monnier et Mme Sindy MI-COTS. Tout récemment nos bureaux sont installés au cœur du village en face la Mairie et à côté du café de l'Univers. Grâce à une équipe professionnelle et dynamique, nous vous accompagnons sur l'ensemble de vos projets immobiliers, de vente, d'achat et de location sur le secteur de l'Uzège, du Gard, de l'Hérault et du Vaucluse. Nous restons convaincus que notre métier est avant tout un métier de relation humaine et d'échange. Nous remercions tous nos clients qui nous ont fait confiance et qui nous font confiance. Christelle MARTINEZ

Agencetsi.com - contact@agencetsi.com Tél 04.66.75.93.80, suivez-nous sur 📵 et facebook 🚹



MAS DE REY: hébergements, réceptions, évènements...



Le MAS DE REY, ancienne bergerie, datant du XVIIème siècle, est désormais la propriété d'une entreprise familiale depuis novembre 2019. Le MAS DE REY a fait l'objet d'un très gros chantier de rénovation et d'extension, avec en grande majorité des entreprises locales, permettant de mettre en valeur ses murs en pierres, ses pièces voutées ou encore ses arches au caractère provençal authentique. Situé dans un parc de 4ha, boisé de Chênes, à 5min d'Uzès, le MAS DE REY propose des séjours dans des gîtes haut de gamme et des lodges d'exception avec jacuzzi privatif. Enfin, le MAS DE REY permet l'organisation d'événements familiaux et professionnels grâce à ses nombreux équipements et services dont un chapiteau en bambou de 225m².

Vous retrouverez l'ensemble des informations sur : www.masderey-uzes.com et 06.64.58.08.85





TRAVAUX ROUTIERS

951, route de Bessèges Clairac 30410 Meyrannes

2 04.66.24.05.35

4 04.66.24.18.86

contact@laupie.fr





Portable **06 10 01 99 11**LE SABLAS - 30700 MONTAREN

LE SABLAS - 30700 MONTAREN confort.laqli@orange.fr



Votre magasin de bricolage de Pont des Charrettes 30700 UZES

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 19h



ensemble c'est mieux

le plaisir de
Bricoler
l'envie de
Décorer
la passion de
Jardiner

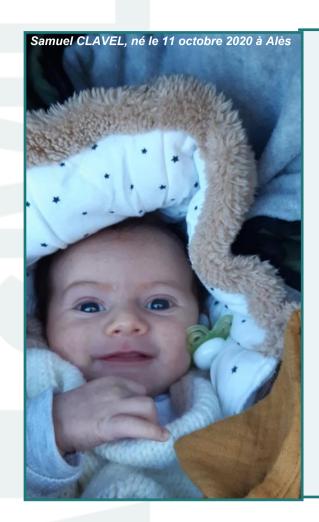
Le Mag

<u>Directeur de la publication :</u>
Gérard DAUTREPPE, Maire
<u>Comité de rédaction :</u> Commission Communication
<u>Réalisation et Maquette :</u>
Loïc REYNARD / Commission Communication
<u>Photos :</u> Elus, Manu RAGA, Loïc REYNARD
<u>Impression :</u> GRAPHY - THEIZÉ (69)

Janvier 2021, n°20, Exempté de ISSN







ETAT CIVIL

Naissance

KURBETZ Amalya 08/09/2020 CLAVEL Samuel 11/10/2020

Mariage

HERON Antoine et ZANCHI Elodie 13/06/2020 AUTRET Denis et DUMOULIN Adeline 26/06/2020 BAUDONNIERE Amaury et COUDERT Laurie 24/07/2020 BINEV Aleksandar et BROUILLON Oriane 22/08/2020 GERARD Nicolas et Cécile COLOMBEL 26/09/2020

Décès

 JAUBERT Pierre
 23/03/2020

 LYON Raymonde
 05/06/2020

 GUIBOT Jean
 09/07/2020

 LONGUET Carole
 23/07/2020

 GONZALEZ Georgette
 12/08/2020

 ESPOSITO-FARÈSE Alain
 14/08/2020

 NOUGIER André
 11/09/2020



Les entreprises d'Arpaillargues et Aureilhac





Site Internet: www.campingmasderey.com









Le spécialiste pour l'entretien de votre climatisation www.clim-propre.fr

Bruno BARLIER 06 20 52 17 38

> Siège Social 10 lot le Maguelone 30700 Arpaillargues







